

# HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE A LA MARTINIQUE

XVII<sup>e</sup> • XIX<sup>e</sup> siècles



**LIVRET DU PROFESSEUR**  
Cycle 3 (CM1 • CM2)

AUTEURS

Josiane AMANT-JOACHIM  
Elisabeth LANDI  
Geneviève LETI

EDITION 2000





## RESTITUER ... LIBERER.

Des manifestations nombreuses et variées ont ponctué l'année 1999.

Pour marquer, chacune à sa manière, avec sa sensibilité particulière, le Cent cinquantième anniversaire du couronnement de la lutte anti esclavagiste.

Etat, Collectivités territoriales, partis politiques, associations, regroupements de démocrates ont témoigné.

Trop souvent en ordre dispersé.

Tous ou presque, se sont adressés, quasi exclusivement, à un public adulte.

Pour un nécessaire rappel au devoir de mémoire complétant la palette des initiatives, le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement, lui, choisit de s'adresser à un public jeune : les élèves du cycle III de nos écoles élémentaires.

Il le fait à sa place, avec la mesure, la discrétion et le tact qui doivent inspirer la démarche d'une Institution Publique laïque qui a l'ambition de faire référence par la rigueur de ses analyses, la pertinence de ses propositions.

Il le fait avec l'espoir que cette plaquette, à l'usage des enseignants, soit expliquée, commentée, validée par les familles elles-mêmes.

Le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement souhaite que sa lecture, son appropriation, son approfondissement favorisent notre deuil collectif d'une période douloureuse de notre histoire commune et renforcent, pour beaucoup d'entre nous, une mémoire - partielle ou défaillante d'événements majeurs intégrés souvent de manière fragmentaire et fatalement partisane.

Le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement remercie les auteurs pour la qualité de leur collaboration et de leur réalisation qui devrait en appeler d'autres.

Pour le DEUIL qui libère et la MEMOIRE qui restitue, bonne lecture ... bonnes recherches à tous.

Serge MENIL

Président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement



A l'occasion du Cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage, le CCEE de la Région Martinique a souhaité produire un document pédagogique pour aider les professeurs des Ecoles du cycle 3 à enseigner l'histoire de l'esclavage aux Antilles.

Nous vous proposons un cahier d'exercices plutôt qu'un cours que vous pourrez réaliser à partir de l'abondante bibliographie.

Loin d'être un modèle, ces exercices ne sont que des propositions d'activités que l'on peut utiliser au gré de sa progression et en fonction du niveau des élèves de la classe.

Ils peuvent être modifiés selon les objectifs du maître et peuvent faire l'objet de nouvelles configurations.

Dans le souci d'être novateurs et de coller à la recherche historique la plus récente, les différents exercices reprennent des problématiques renouvelées et proposent des documents souvent inédits issus des collections du Bureau du Patrimoine.

Notre objectif est d'amener le maître à établir un dialogue fécond avec ses élèves à partir de documents historiques.

Nous avons dû faire des choix en fonction d'impératifs pédagogiques et les propositions ne sont pas exhaustives. Elles attendent vos remarques et vos contributions pour aller plus loin dans la démarche didactique.

Les corrections proposées ne sont pas définitives dans leur formulation. Elles sont des indications pour les maîtres à charge pour eux de trouver les mots adéquats avec leurs élèves.

Nous espérons que cet outil vous permettra d'aborder ces questions avec plus d'autorité et de conviction afin de dédramatiser et d'objectiver ces refoulés de l'histoire.

*Les auteurs*



• QCM .....	5
<b>Que sais-tu de l'esclavage ?</b>	
• Leçon n°1 .....	6
<b>Les causes de l'esclavage</b>	
• Leçon n°2 .....	9
<b>La traite des Noirs</b>	
• Leçon n°3 .....	16
<b>La vie quotidienne sur une habitation</b>	
• Leçon n°4 .....	23
<b>Répression, résistance et réglementation des esclaves</b>	
• Leçon n°5 .....	35
<b>Vers l'abolition de l'esclavage (1794 à 1835)</b>	
• Leçon n°6 .....	42
<b>Des révoltes anti-esclavagistes à l'abolition définitive en 1848</b>	
• Leçon n°7 .....	50
<b>La Martinique après l'abolition de l'esclavage</b>	
• Leçon n°8 .....	54
<b>Réconciliation, assimilation et oubli : une nouvelle société après l'abolition</b>	
• Leçon n°9 .....	61
<b>Commémorer l'abolition de l'esclavage</b>	
• Leçon n°10 .....	65
<b>Etude d'un tableau : "L'abolition de l'esclavage en 1848" par F.-A. Biard</b>	
• QCM .....	67
<b>Qu'as-tu retenu ?</b>	
• Chronologie .....	68
• Bibliographie .....	70



**METS UNE CROIX DANS LA CASE QUI TE SEMBLE CONVENIR**

**1 Pourquoi le 22 mai est-il férié à la Martinique ? c'est la date anniversaire de :**

- L'éruption de la montagne Pelée
- La fin de la première guerre mondiale
- Une révolte d'esclaves

**2 Une majorité de la population des Antilles descend d'esclaves. D'où venaient-ils ?**

- D'Asie
- D'Afrique
- D'Europe

**3 L'esclave était considéré comme :**

- Une personne
- Un meuble
- Un animal

**4 La France est le premier pays à avoir aboli définitivement l'esclavage :**

- Vrai
- Faux

**5 Pourquoi a-t-on amené des esclaves aux Amériques ?**

- Pour les faire travailler dans des plantations
- Pour peupler des régions vides
- Pour organiser le tourisme

**6 Qui a transporté les esclaves à la Martinique ?**

- Des Européens
- Des Africains
- Des Chinois

**7 La Pointe des Nègres s'appelle ainsi parce que :**

- Les nègres s'y réunissaient pour danser
- On y débarquait les esclaves venus d'Afrique
- C'était une habitation appartenant à la famille Nègre

**8 Un nègre marron c'est :**

- Un nègre ayant la peau très foncée
- Un nègre qui a commis un crime
- Un esclave en fuite

**9 Plusieurs rues portent le nom de Schoelcher. Qui était-il ?**

- Un esclave
- Un propriétaire d'esclaves
- Un abolitionniste

**10 Et aujourd'hui ?**

- Il y a encore près de 200 millions d'esclaves dans le monde
- L'esclavage a complètement disparu dans le monde
- L'esclavage existe mais c'est peu important



# LEÇON 1 LES CAUSES DE L'ESCLAVAGE

## I • L'ESCLAVAGE EST UNE PERIODE DE L'HISTOIRE DE LA MARTINIQUE

Pour illustrer cette période, complète la frise du temps.

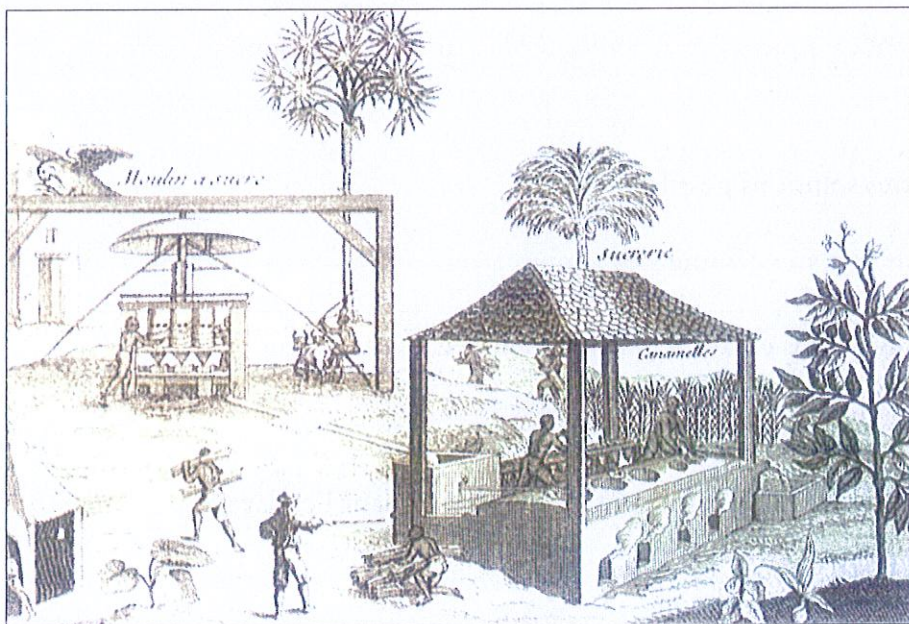
- 1 - Relie les dates et les événements et place les sur la frise dans l'ordre chronologique.
- 2 - Hachure la période qui représente l'esclavage (1635-1848).

- |      |  |
|------|--|
| 1635 | 1ère abolition de l'esclavage              |
| 1685 | prise de possession de l'île par Desnambuc |
| 1794 | promulgation du Code Noir                  |
| 1802 | 2ème abolition de l'esclavage              |
| 1848 | rétablissement de l'esclavage              |



## II • L'ESCLAVAGE EST LIE A LA REVOLUTION SUCRIERE DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES

Document 1 : Une habitation sucrière au XVIII<sup>ème</sup> siècle (Collection Bureau du Patrimoine)



1 - Que représente cette gravure ?

Cette gravure représente la vue d'une habitation sucrière aux Antilles au XVIII<sup>ème</sup> siècle avec le moulin et la sucrierie.

2 - Quelle est la culture exploitée ici ?

Il s'agit de la culture de la canne à sucre.



3 - Quelles sont les 2 étapes de la fabrication du sucre présentées ici ?

- Le broyage de la canne.
- La cuisson du sirop et sa transformation en sucre

4 - Complète le texte ci-dessous avec les mots suivants : chaudières, vesou, batterie, bagasse, mélasse.

Les sucreries traitent le jus appelé ..... issu du pressage des cannes. La canne broyée s'appelle la ..... Un conduit amène le jus du moulin à la sucrerie. Il passe successivement dans quatre ou six ..... La dernière porte le nom de ..... Versé dans des formes en terre, le sucre se purge de son sirop dit .....

Document 2 - Texte extrait de "L'esprit des lois" (XV,5) de Montesquieu (1748)

" Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu dû rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais : Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir et défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves ".

1 - Pourquoi les Européens ont-ils dû mettre en esclavage les peuples de l'Afrique ?

Pour des raisons économiques : défricher les terres, cultiver et exploiter la canne.

2 - Y avait-il d'autres solutions possibles ?

Oui, par exemple le système des engagés.

3 - Quel est l'argument mis en avant par Montesquieu ?

Le manque de main-d'oeuvre et de rentabilité.

4 - Renseigne-toi sur la position de Montesquieu concernant l'esclavage.

Il est antiesclavagiste...



### III • L'ECHEC DU SYSTEME DES ENGAGES

Document 3 : Texte de Blénac, Gouverneur de la Martinique de 1677 à 1791.

" La manière de traiter les engagés est à faire trembler; il faut le voir pour le croire : de six cents, il n'en sauvera pas cinquante ; (...) L'habitant croit son argent perdu parce que le temps de l'engagement s'écoule et quelque malade qu'il (l'engagé) soit, le roue de coups pour le faire travailler, préfère son nègre à lui, parce que le nègre lui demeure toujours (...). J'en vois tous les jours dont le corps est tout en apostume\* à force de coups et la plupart des habitants ne leur donnent rien à manger (...) et c'est ce qui les rend si souvent marrons ".

Lettre du Gouverneur général Blénac, le 19 novembre 1680.

\*Apostume : couvert de plaies.

1 - Qu'est-ce qu'un engagé ?

Un engagé est un européen travaillant pendant trois ans pour un colon qui lui payait le voyage vers les îles.

2 - D'après le texte, quelle est sa condition ?

Il a une condition misérable, il travaille à la limite de ses forces. Il est souvent maltraité et malade.

3 - Pourquoi l'habitant préfère-t-il son nègre à l'engagé ?

Parce que l'esclave travaille à vie sur l'habitation alors que l'engagé n'y demeure que 3 ans.

4 - Quelle sera la conséquence ?

Le système des engagés disparaît peu à peu.

#### A RETENIR :

Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la culture de la canne à sucre et son exploitation sont essentiellement la cause économique de l'esclavage à la Martinique.



# LEÇON 2

## LA TRAITE DES NOIRS

### I • LA PREPARATION ET LE DEROULEMENT DU TRAVAIL DE TRAITE

Document 1 : Tableau des cargaisons et traite du navire " L'Etoile de Nantes " concernant la traite de 596 captifs, Musée du château des Ducs de Bretagne, Nantes.

SAVOIR	onces	écus
18 ancras "eau de vie"	13 1/2	
17 pièces de mouchoirs Pondichéry	8 1/2	
27 pièces d'indiennes *	13 1/2	
6 pièces limeneas *	3	
15 cannettes pleines d'eau de vie	6 1/2	4
17 pièces salempouris bleus *	8 1/2	
12 pièces salempouris blancs *	6	
19 barres de fer	2	
8 morceaux de vieux linge	1/2	
19 pièces de siamoises en 3/4 *	4 1/2	4
45 pièces de platilles	5 1/2	2
8 barils de poudre de 36 cl le baril	7	
28 douzaines de couteaux flamands	1 1/2	4
42 fusils façon anglaise	10 1/2	
14 pièces de guinguan *	3 1/2	
2 barils de poudre de 18 litres le baril	1/2	6
4 pièces de siamoises en 4/5 *	1 1/2	
12 basins	1	
TOTAL	99	20

\* noms donnés à différents types de tissu utilisés à cette époque

#### Fais des recherches :

1 - Où se trouve le port de Nantes ?

Sur la côte atlantique, à l'embouchure de la Loire.

2 - Que nous apprend ce document sur la traite ?

La traite constitue un véritable commerce organisé ; les produits vendus correspondent aux besoins et à la demande des nègres marchands. L'arrière-pays nantais fabrique des produits manufacturés à destination de ce commerce.



3 - La cargaison " marchandise de traite " du bateau au départ de Nantes est composée d'armes, de tissus et autres produits. Complète le tableau ci-dessous :

Armes	Tissus	Autres
barril de poudre fusils ..... ..... ..... .....	mouchoirs de poche indiennes iménéos salempouris vieux linge siamois guinguans	eau de vie barres de fer platilles couteaux flamands ..... ..... .....

4 - A partir de tes recherches, rédige un paragraphe sur la préparation du bateau

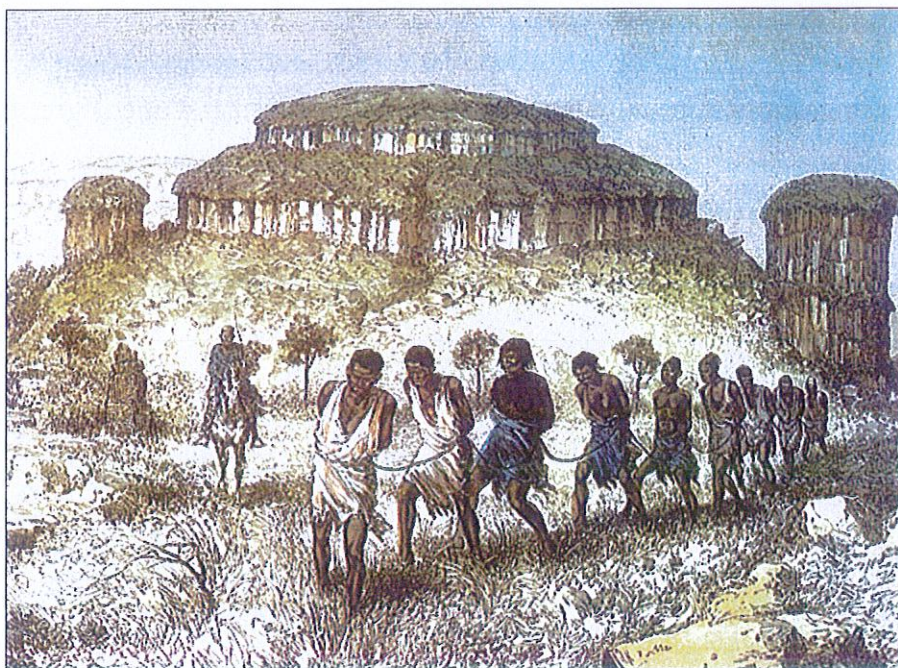
.....

.....

.....

## II • EN AFRIQUE, LA TRAITE S'ORGANISE

Document 2 : A slave march in Africa (Collection Bureau du Patrimoine).



1 - Décris la scène

.....

.....

.....

2 - D'où viennent ces hommes ?

Il s'agit d'esclaves capturés



3 – Où vont-ils ?

Ils vont vers les centres de regroupement, les captivités, les marchés où ils seront vendus.

4 – Que fait l'homme à cheval ?

Il conduit et surveille la troupe de captifs.

Document 3 : Le prix d'une négresse

(d'après un extrait de "Voyage en Guinée" de Paul Erdman Isert  
 Marchandises données en échange pour une négresse, Collection privée)

POUR UNE NEGRESSE

Cinq fusils, à 6 risdallers *1	30 risd *1
Soixante livres de poudre à tirer	30
Une cuvette avec neuf bouteilles d'eau-de-vie	12
Quatre douzaines de petits couteaux	4
Diverses sortes de corail de verre	12
Deux bassins de laiton	8
Marchandises des Indes : une pièce de Neguepants *2	10
Et une pièce de Nicones *2	10
Une pièce mi-soie	10
Un présent, dit boss ou monnaie	1
A la garde	1
<b>TOTAL</b>	<b>128 rids*1</b>

\*1 monnaie

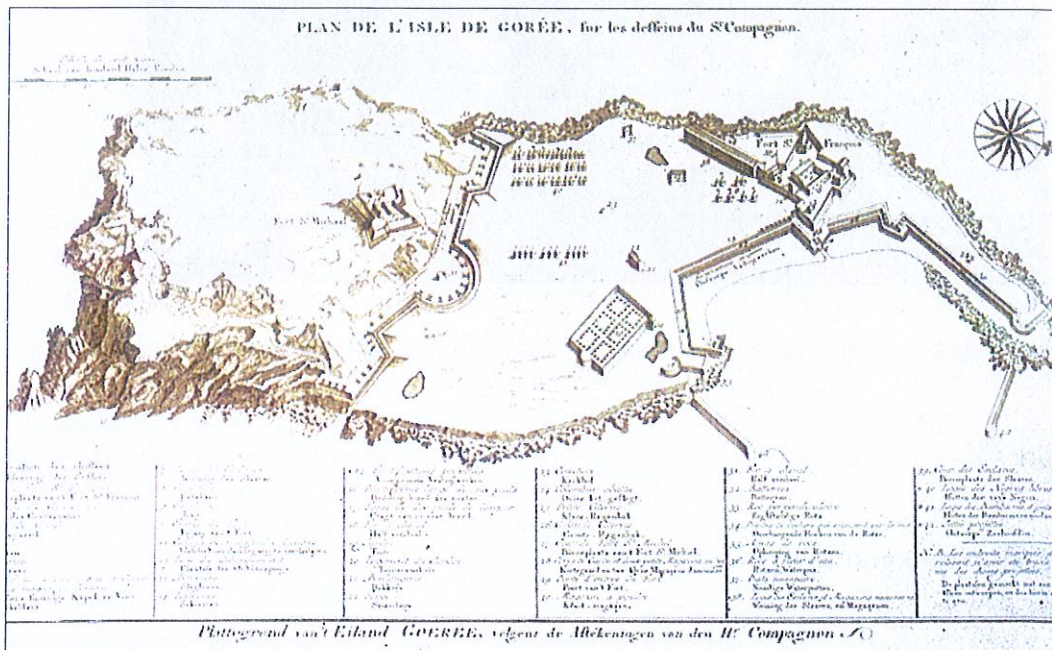
\*2 tissus

1 – Que valait une négresse ? : énumère les produits nécessaires à l'achat d'une négresse

Une négresse valait cher. Des produits très recherchés étaient nécessaires à la transaction. Ce document nous montre l'importance et la complexité du commerce d'êtres humains ; celui-ci était extrêmement codifié.

Document 4 : Plan de l'île de Gorée

Plan de Gorée sur les dessins du sieur Compagnon  
 Gravure eau forte n°inventaire 89-546 (38,5 sur 24 cm), Collection Bureau du Patrimoine.





1 - Où se trouve l'île de Gorée ? Au large de Dakar, au Sénégal.

2 - Décris l'architecture de la construction :

La construction ressemble à un fort avec des murs fortifiés, des emplacements pour les canons en batterie, des locaux pour les vivres, des entrepôts. Les fortifications épousent la topographie des lieux.

3 - Comment s'appelait ce type de construction ?

Une forteresse, un comptoir fortifié.

4 - A qui appartenaient ces constructions ?

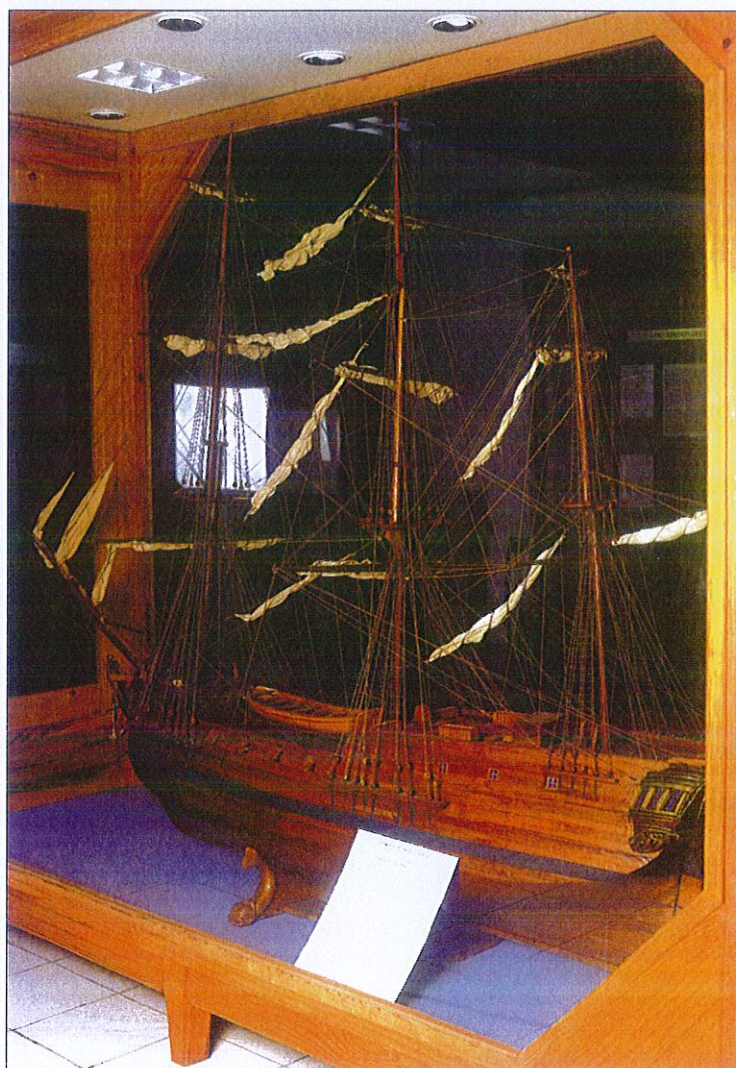
Aux Européens qui avaient passé un traité avec les autorités africaines.

5 - Quelle était leur fonction ?

Défendre le comptoir commercial et les activités littorales des Européens des attaques éventuelles.

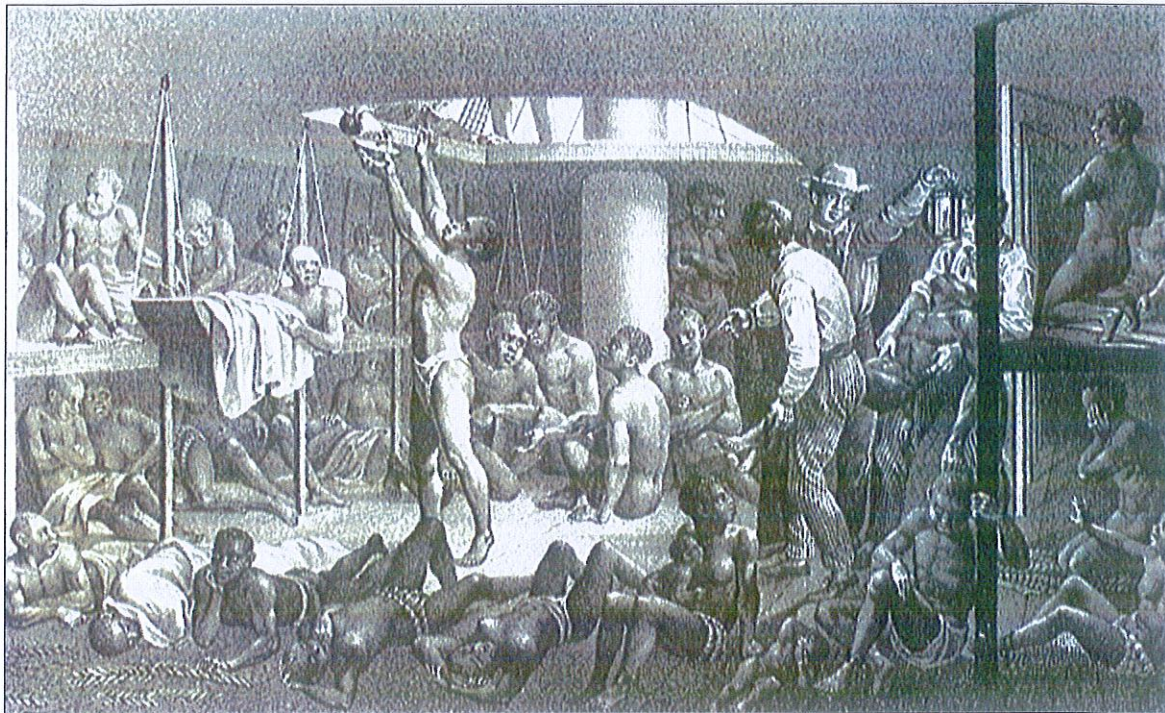
### III • LE NOIR PASSAGE

Document 5 : Photographie de la maquette du bateau négrier l'Aurore (Collection écomusée Martinique)





**Document 6** : Esclaves dans la cale d'un bateau négrier, lithographie de Brotdmann, n° inventaire 90-54-9 (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Où étaient entassés les esclaves ? Dans les entrepôts et les cales du navire.

2 - Comment s'appelait ce type de bateau ? Quels devaient être ses avantages ?

Un bateau négrier.

Il devait contenir un maximum de captifs et de vivres notamment de l'eau, aller le plus vite possible et garantir la sécurité des officiers, des marins et de la " cargaison humaine " ainsi que les conditions d'hygiène.

3 - Classe dans le tableau ci-dessous les éléments suivants :

Les conditions de vie et d'hygiène pendant la traversée étaient effroyables.

Pour " préserver la cargaison ", le capitaine devait prendre certaines précautions.

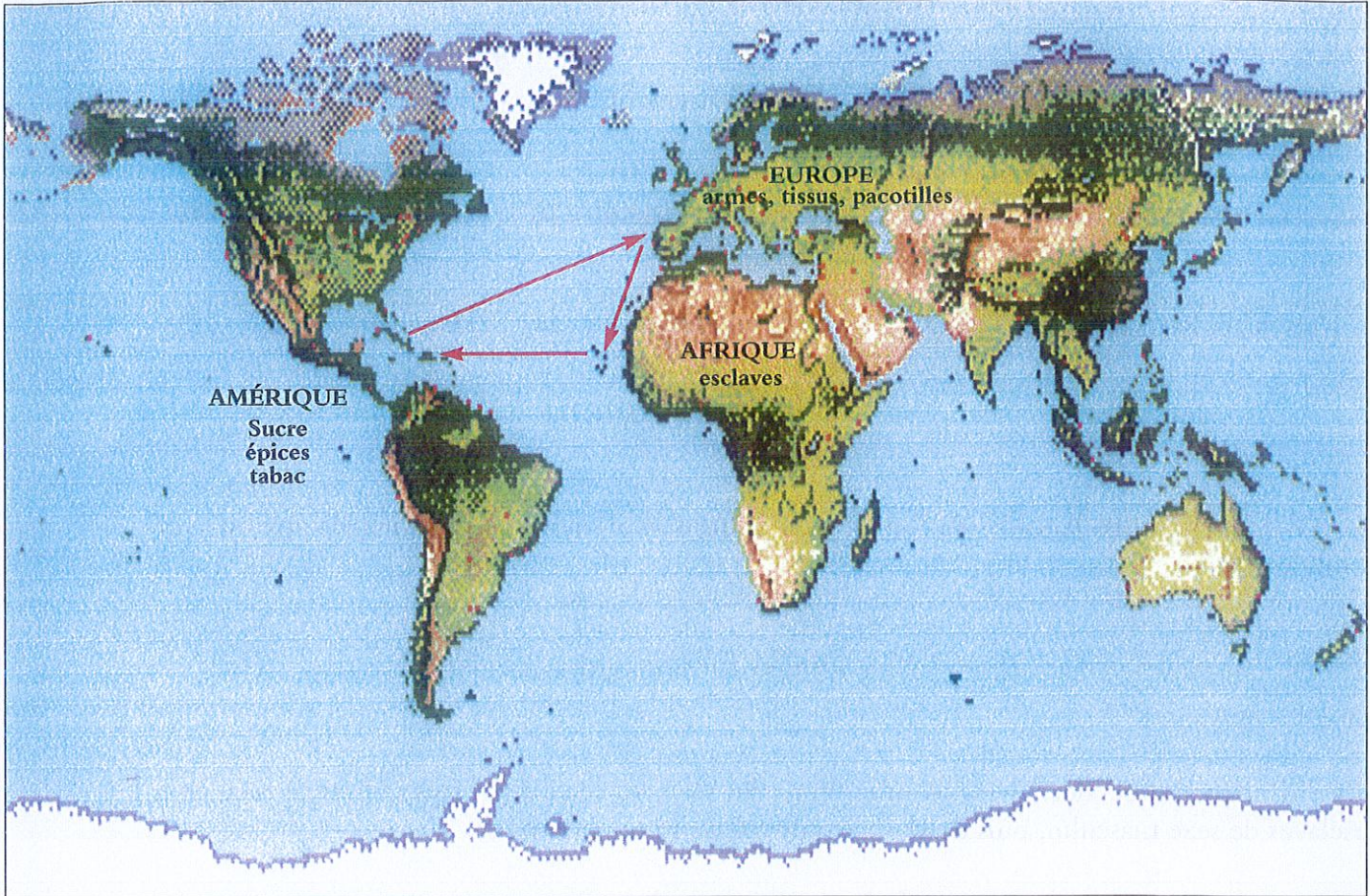
- |                                  |                         |                           |
|----------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| - monter chaque jour sur le pont | - couper les ongles     | - eau souvent croupie     |
| - épidémies de scorbut           | - suicides              | - guerres                 |
| - se laver quotidiennement       | - manque de vitamines   | - raser la tête           |
| - obligation de danser           | - carences alimentaires | - nettoyer les entreponts |
| - mauvais traitements            | - mauvais temps         | - révoltes                |
|                                  |                         | - piraterie               |

Les précautions prises par le capitaine	Les causes de mortalité
- monter chaque jour sur le pont	- épidémie de scorbut
- se laver quotidiennement	- mauvais traitements
- obligation de danser	- suicides
- raser la tête	- manque de vitamines
- nettoyer les entreponts	- carences alimentaires
- couper les ongles	- mauvais temps
	- eau souvent croupie
	- guerres
	- révoltes
	- piraterie



- 4 - Sur la carte ci-dessous, écris les noms suivants :
- Les 3 continents (Afrique, Amérique, Europe)
  - Les produits (esclaves, pacotille, armes, tissus, sucre, épices, tabac)

Trace les flèches correspondant aux axes du commerce  
Et donne un titre à la carte.



Titre : Le commerce triangulaire



**Document 7** : Etat des bâtiments marchands qui ont apporté des nègres à la Martinique depuis le 15 février jusqu'au 15 mai de la présente année 1716 sous passeport du Roi.

Fait à la Martinique le 18 mai 1716. Mesnier, Commissaire de la Marine, ordonnateur des Isles.

NOM DU BÂTIMENT	D'OÙ ILS SONT	CAPITAINES	JOUR DE LEUR ARRIVÉE	LIEUX OÙ ILS ONT FAIT LEUR TRAITE	NÈGRES	NÈGRESSES	NÉGRILLONS	NÉGRITTES	TOTAL
LE SIEUR GILLES	LA ROCHELLE	PLACIDE MAUBLANC	15 FÉVRIER	GUYNÉE	23	57	28	5	113
LA CONCEPTION	NANTES	PIERRE RENOIR	18 FÉVRIER	GUYNÉE	45	27	23	9	104
LA NYMPHE	NANTES	DE BIENVENU CAPITAINE DE FLÛTE	14 MAI	ANGOLE	227	73	79	28	407
L'HEUREUX RETOUR	HAVRE DE GRÂCE	LE MARQUIS DE BONINET CAPITAINE DE FRÉGATE	15 MAI	ANGOLE	262	34	102	22	420
				TOTAL					

1 - D'où viennent les bateaux qui font le commerce d'esclaves ? Situe les sur une carte de France

Des ports français de l'Atlantique : Nantes, la Rochelle, le Havre.

2 - Où ont-ils acheté les esclaves ? Situe les sur une carte d'Afrique.

Guinée et Angola

3 - Fais le total des 5 dernières colonnes. Ecris-les sur le tableau. Fais ensuite le total pour les esclaves de sexe masculin, puis de sexe féminin. Que remarques-tu ?

Esclaves de sexe masculin : Nègre : 557 + Négrillons : 232 = 789

Esclaves de sexe féminin : Nègresses : 191 + Négrittes : 64 = 255

Il y a plus d'hommes que de femmes, cela est lié au besoin de main-d'oeuvre.

## A RETENIR

Les Européens utilisent les Africains comme esclaves. Sur des bateaux négriers venus de ports européens, ces derniers, regroupés dans l'île de Gorée après leur capture, sont transportés vers les Antilles.



# LEÇON 3 LA VIE QUOTIDIENNE SUR UNE HABITATION

## I • LE CADRE DE VIE : L'HABITATION

La production de denrées telles que le sucre suscite l'exploitation maximale de la main-d'œuvre esclave sur l'habitation sucrière. A l'écart de la maison du maître, les cases des esclaves étaient construites près des ateliers, entrepôts et cachots des esclaves. Les enfants y travaillaient aussi à partir de l'âge de sept ans.

**Document 1 :** une habitation sucrière au XVIIIème siècle (Collection Bureau du Patrimoine)

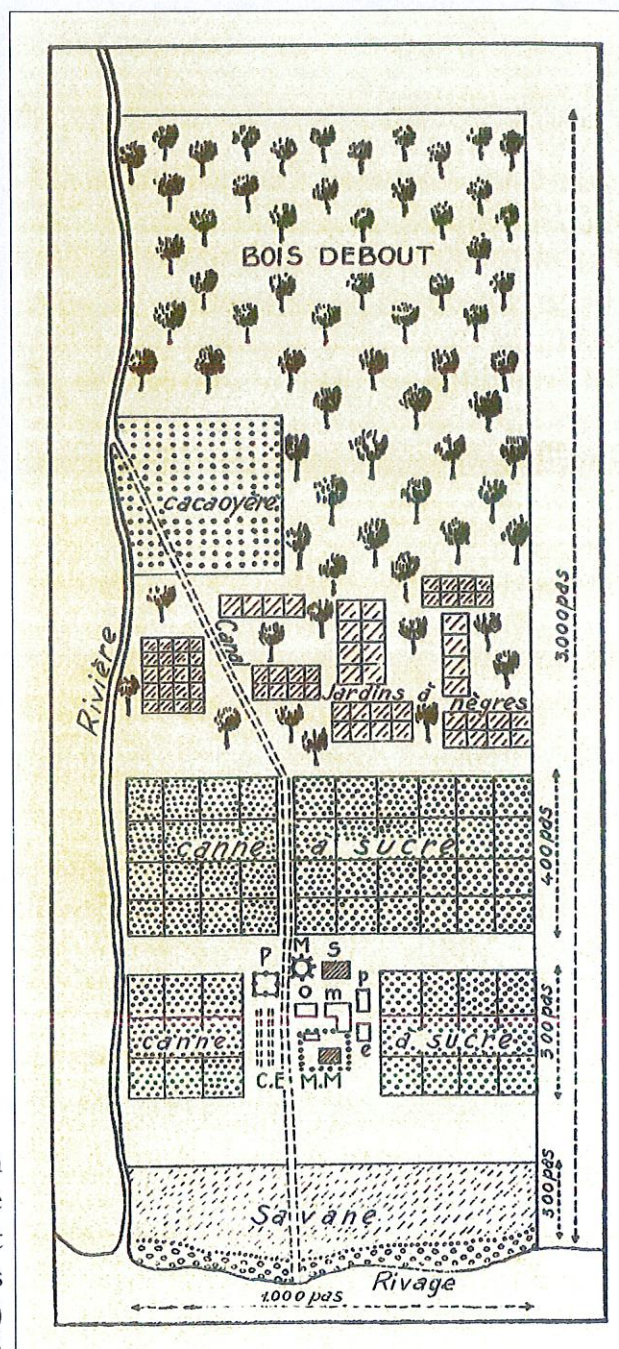


Quel autre nom donnait-on à l'habitation aux Etats-Unis ?

La plantation.

Voici quelques éléments d'une habitation sucrière. Retrouve-les sur l'image et replace-les sur le plan ci-joint  
 Le canal (b) la maison du maître (d) les carrés de canne (e) le jardin à nègres (g) la sucrerie (h) le moulin à eau (i) les cases des esclaves (j)

**Document 2 :** Plan d'une habitation sucrière d'après G. Lasserre, La Guadeloupe, Bordeaux, 1961, tome 1, p. 365





## II • TRAVAILLER

Document 3 : Nègres au travail. XIXe siècle (Collection Bureau du Patrimoine), gravure 11x20 cm



1 - Décris la scène.

Il s'agit d'esclaves préparant les champs pour la plantation de cannes à sucre.

2 - Que fait l'homme à droite ? Quels noms donne t-on à ceux qui exercent cette fonction sur l'habitation ?

L'homme de droite est un gérant. Il surveille le travail des esclaves. C'est l'homme de confiance du maître ; il gère la propriété quand le maître est absent.

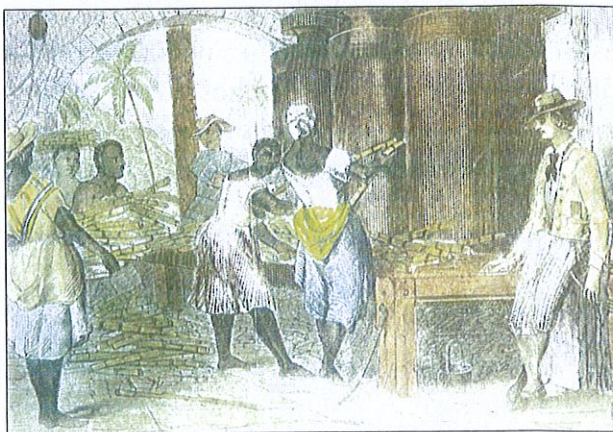


## Documents 4 et 5 : Les esclaves d'habitation (Collection du Bureau du Patrimoine)

### Doc 4 : L'esclave domestique



### Doc 5 : L'esclave au moulin



1- Nomme les activités représentées ici (documents 3, 4 et 5)

- \* Le travail des champs : planter, sarcler, récolter, transporter la canne.
- \* Le travail domestique : cuisine, entretien de la maison, surveillance des enfants du maître ...
- \* Le travail au moulin et à l'usine : raffineur, tonnelier ...

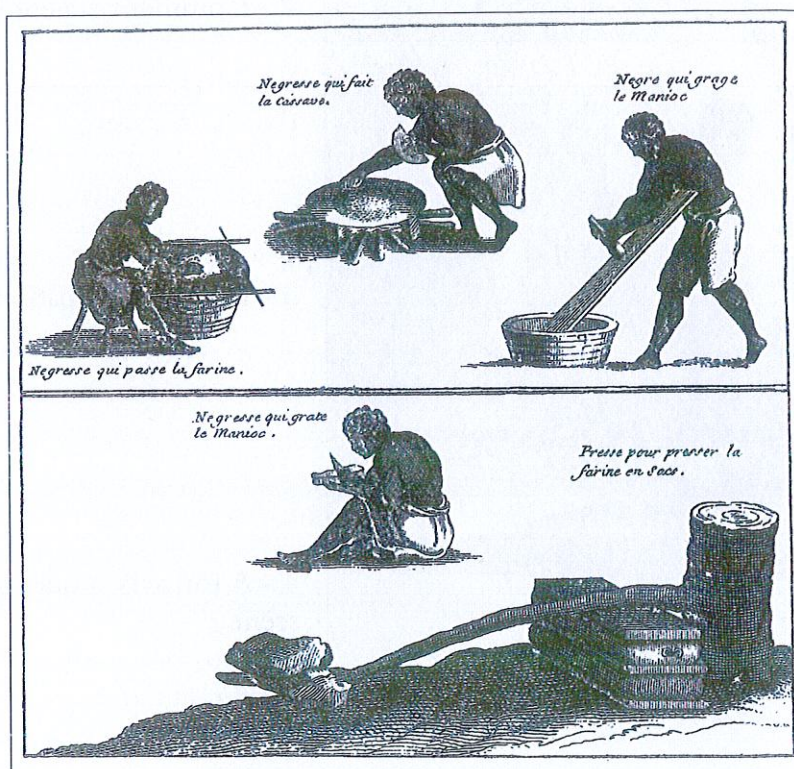
2 - Quelles sont les tâches des femmes (doc. 3 et 4) ?

Elles sont employées aussi bien au travail des champs, au moulin qu'à la maison.

### III • SE NOURRIR

La nourriture de l'esclave est à base de farine de manioc et de morue salée ou séchée.

Document 6 : Père Labat,  
"Nouveau Voyage aux  
Isles de l'Amérique",  
1742, tome 1, p.198.





## Document 7 : Texte du Code noir (Article XXII)

"Seront tenus les maîtres de fournir, par chaque semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au dessus pour leur nourriture, deux pots et demi (...) de farine de manioc, ou trois cassaves pesant deux livres et demi ou choses équivalentes, avec deux livres de boeuf salé ou trois livres de poisson ou autres choses à proportion".

1 - Numérote dans l'ordre les différentes étapes de la fabrication de la farine de manioc sur l'image

2 - Quels étaient les autres aliments qui composaient l'ordinaire des esclaves ?

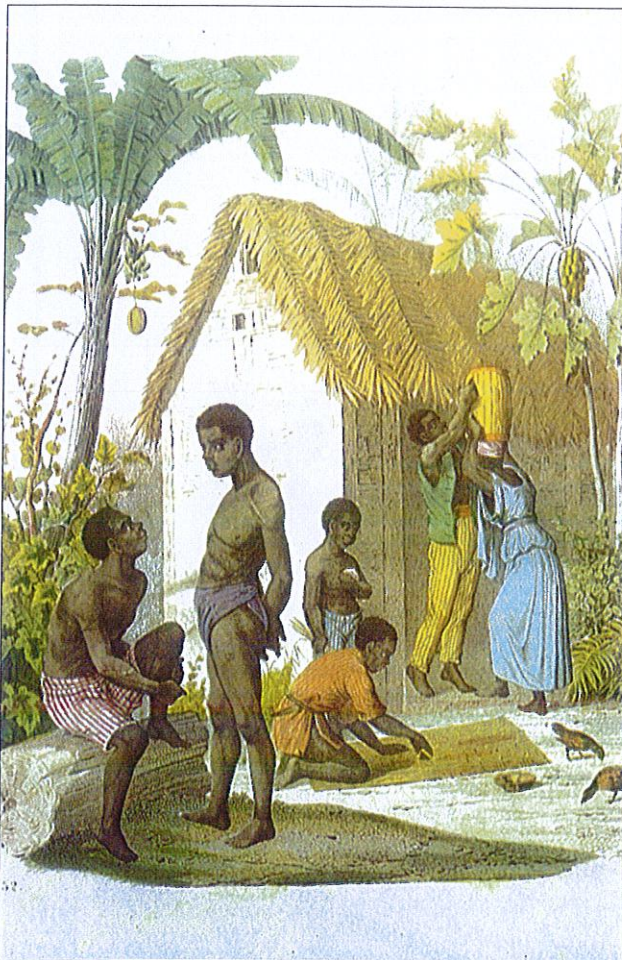
La morue séchée ou salée ou poisson.

3 - Comment pouvaient-ils compléter ou remplacer la ration octroyée par le maître ?

Ils complétaient avec la culture de légumes cultivés dans les jardins : bananes, patates, ignames, pois ... et avec l'élevage d'animaux élevés près des cases (volailles, porc; ...).

## IV • SE LOGER

### Document 8 : Case d'esclaves (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Décris la case d'un esclave.

Une à deux pièces, sol en terre battue, toit en paille. Mobilier sommaire.

2 - Comment étaient disposées les cases ?

En retrait de la maison du maître. Soit en rue d'où l'expression "rue case nègres" soit en village..

3 - Décris l'occupation des personnages

Lecture d'images.

4 - A ton avis, à quel moment se place cette scène ?

Un dimanche ou un jour férié (fêtes religieuses par exemple).



## V • SE DIVERTIR

### Document 9 : Danses d'esclaves (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Recherche les principales danses des esclaves de l'époque ?

Le Bel air, la calenda.

Plus tard, s'ajoutent la biguine, la mazurka, le quadrille et la valse.

2 - Quelles étaient les autres occupations des esclaves les jours de fête ?

Veillées (contes)

Messe, baptêmes, mariages

Laghia ou damier



## VI • NAITRE ET MOURIR

**Document 10** : Mortalité sur l'habitation Hackaert (Basse-Pointe) en 1845

D'après le Dr Rufz de Lavisson : " La mortalité des nègres sur les habitations sucrières "

C'est une habitation sucrière d'une superficie de 230 hectares qui comprend 205 esclaves.

DATES	NOMS	AGES	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	CAUSES
15 Janvier	M. Louise	1 an			1	Dissolution vérolique
24 Janvier	Cécilia	16 mois			1	Tuberculose
7 Février	Numa	61 ans	1			Hernie étranglée
17 Mars	Roberton	33 ans		1		Dissolution (1)
27 Mars	A. Marie	32 ans		1		Vomissement de sang
7 Avril	Rose	19 ans		1		Poitrinaire
8 Avril	Médard	4 ans			1	Dysenterie (2)
11 Avril	Louison	41 ans	1			Piqûre de serpent
21 Avril	Jeanne	2 ans			1	Dysenterie (2)
23 Avril	Salaire	76 ans		1		Vieillesse
23 Avril	Bernard	1 an			1	Dentition
11 Nov	Polycarpe	7 mois			1	Coqueluche
4 Déc	Crépin	41 ans	1			Tuberculose
6 Déc	Pauline	2 ans			1	Coqueluche
14 Déc	Cyprien	1 an			1	Coqueluche
23 Déc	Constance	35 ans		1		Cancer de la matrice
		<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	

(1) Mort non expliquée (langueur, mal d'estomac, dépression,...)

(2) Orthographe de l'époque

1 - Complète le tableau en y portant le total des hommes, femmes et enfants décédés.  
Que remarques-tu ? Pendant quel mois relève-t-on le plus de morts ?

Il existe une très forte mortalité infantile. C'est le mois d'avril (carême).

2 - De quoi sont morts les enfants ?

- Coqueluche
- Dentition
- Tuberculose
- Dysenterie

3 - Le mot " coqueluche " revient trois fois. Qu'en conclus-tu ?

Il y a eu une épidémie au cours de cette année.

4 - Quels sont les autres risques de mortalité spécifiques à l'habitation ?

Les accidents, les morsures de serpents, le manque d'hygiène (chiques, vers, ...). Les carences alimentaires, l'alcoolisme, les risques liés aux grossesses.



**Document 11** : Natalité et mortalité sur les habitations sucrières de Basse-Pointe de 1840 à 1847 (même source)

NOMS DES HABITATIONS	NAISSANCES	DÉCÈS
Hackaërt	49	103
Fortier	57	98
Chalvet	21	62
Pécoul	37	44
Gradis	53	58
Leyritz	57	61
A. Mondésir	7	10
Coquet Saint-Just	30	21
Sablon	16	47
Veuve Biron	10	6
Fitzjames	27	24
Gérard	47	56
D'Albon	2	9
Lauzol	5	6
<b>TOTAL</b>	<b>421</b>	<b>632</b>

1 - Calcule le nombre de naissances et de décès. Porte les sur le tableau. Compare le nombre de naissances à celui des morts. Que remarques-tu ?

Le nombre de décès est largement supérieur à celui des naissances.

2 - Comment expliquer la faiblesse de la natalité ?

Les carences alimentaires, manque d'hygiène, travail excessif, fatigue morale et physique, manque de soins entraînant la stérilité des femmes. Aussi, l'avortement spontané ou provoqué.

3 - et la forte mortalité sur les habitations sucrières ?

Les mêmes raisons, les maladies, les épidémies ...

4 - Recherche avec ton maître, sur une carte IGN représentant le Nord de l'île, le nom des habitations qui existent encore.

.....

.....

## A RETENIR

Sur une habitation sucrière au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on distinguait trois catégories d'esclaves : les domestiques, les travailleurs des champs et les ouvriers à talents. Ils travaillaient du lever au coucher du soleil dans des conditions souvent difficiles. La mortalité était supérieure à la natalité.



# LEÇON 4

## REPRESSION, RÉSISTANCE ET RÈGLEMENTATION DES ESCLAVES

### I • LA REPRESSION PREND DIFFÉRENTES FORMES

#### A • LA REPRESSION EXERCÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement intervient au niveau de la colonie pour le maintien de l'ordre et est amené à soutenir le maître en réprimant durement toute tentative de secouer le joug de l'esclavage.

#### 1) Répression des révoltes

En 1811, alors que la Martinique est occupée par les Anglais, il y eut une révolte d'esclaves et d'hommes libres à Saint-Pierre.

#### Document 1

" Les accusés arrêtés étaient au nombre de vingt-six. Après treize jours d'une instruction assidue de la part de la commission, la Cour d'appel réunie extraordinairement à Saint-Pierre, rendit un arrêt où seize des accusés, dont sept libres et neuf esclaves, furent condamnés à la peine de mort ... Un seul fut condamné à être fouetté par le commandeur de la geôle en place publique, six furent acquittés et trois furent renvoyés pour un plus ample informé. Cet arrêt fut prononcé le huit octobre (...) Le dix, à neuf heures du matin, l'exécution s'accomplit sur la place Bertin, (...) au milieu du silence de la population.

extrait de Sydney Dancy, " Histoire de la Martinique ", 1846, volume 3, p. 462

1- Que reproche-t-on aux accusés ?

De s'être révoltés contre l'autorité établie.

2 - Surligne en bleu la date de la peine et celle de son exécution. Que remarques tu ?

L'exécution est rapide, la peine est aussitôt exécutée.

3 - Surligne en jaune le lieu de l'exécution.

4 - Qui assiste à l'exécution ? Pourquoi ?

Toute la population assiste car la peine doit servir d'exemple.



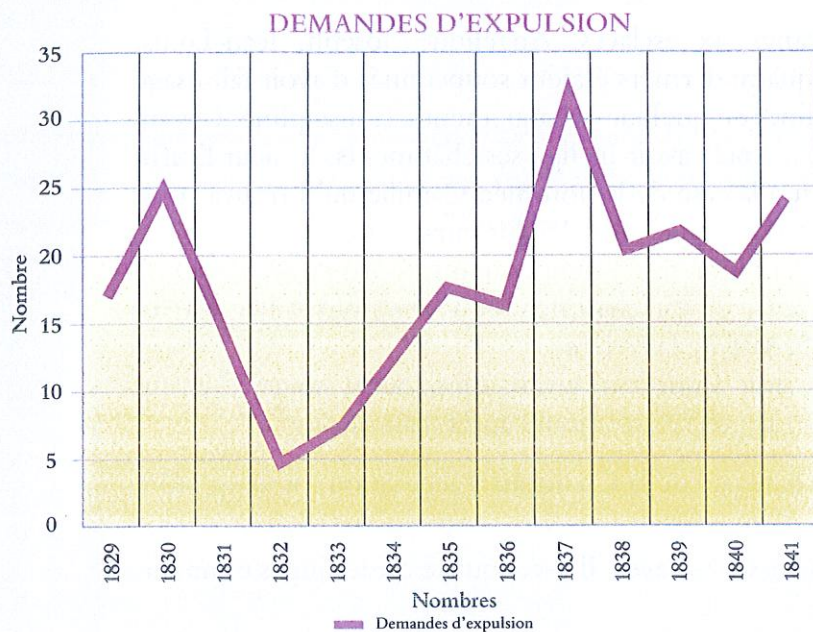
## 2) Expulsion de nègres dangereux

### Document 2 : Extrait du Conseil privé, 1840

" En avril 1840, demande d'expulsion de la part du propriétaire de Véronique et de son fils, esclaves sur l'habitation du vicomte de Villarson, soupçonnés de faire usage du poison. Le gouvernement accepte de les déporter à Puerto-Rico ".

Extrait du Conseil privé, 1840

### Document 3 : Courbe des demandes d'expulsion de la part des propriétaires à la Martinique (1829-1841), d'après les registres du Conseil Privé.



1 - Lis la courbe des expulsions d'esclaves : Quel est le nombre d'esclaves expulsés ?

- en 1829 : 17
- en 1837 : 32
- en 1841 : 24

2 - Qui demande l'expulsion des esclaves ? Pourquoi ? Les faits sont-ils prouvés ? Quel est le mot qui le montre ?

Ce sont les maîtres qui demandent l'expulsion des esclaves souvent pour des faits non prouvés simplement parce qu'ils les considèrent comme dangereux. Le mot qui le prouve est : soupçonnés.

3 - Y aurait-il une autre explication possible ?

Les maîtres croyaient que certains esclaves utilisaient le poison pour se venger d'eux en éliminant les animaux et même les autres esclaves. On peut penser que les maladies étaient responsables de ces morts inexplicables.

4 - Que fait le gouvernement ?

Il entre dans les vues des maîtres en expulsant l'esclave à Porto-Rico.

5 - Quelles sont les conséquences pour l'esclave ?

- Il ne peut se justifier et sa parole n'a aucune valeur face à celle du maître,
- Il est séparé de sa famille,
- Il est éloigné du pays où il vit sans espoir de revenir,
- Il doit s'adapter à un nouvel environnement et à une autre langue.



## B • LA REPRESSION EXERCÉE PAR LES MAÎTRES

Le maître, dans le cadre de l'habitation, punit ses esclaves pour la moindre incartade, moulin mal nettoyé, insolence, manquement à la discipline. Les punitions sont variées.

Le sieur Brafin est propriétaire de l'habitation l'Abandon à Rivière-Salée. En octobre 1838, il apprend que les pertes se multiplient en bestiaux et esclaves depuis le commencement de l'année. Selon lui, cela ne peut être dû qu'à des causes surnaturelles. Voici le récit que fait la chambre d'accusation :

**Document 4** : Texte tiré de la Chambre d'accusation, octobre 1838.

" Il assembla l'atelier, fit sortir des rangs six esclaves, Angélique, Joseph, Jean-Louis, Théophile, Zaïre et Marie-Joseph. Les quatre derniers étaient soupçonnés d'avoir fait usage du poison et les deux autres étaient inculpés de quelque manquement à la discipline. Ces six esclaves furent châtiés à coups de fouet ... Après avoir infligé ses châtiments, le sieur Brafin en proie à la fureur qui l'égarait se rendit à la case de la nommée Camille qu'il trouva au lit venant d'accoucher et lui mit un carcan au cou qu'elle garda plusieurs jours.

Après que Zaïre eut reçu son châtiment, on lui attacha un carcan à son cou et de gardienne d'enfants, on l'attacha à la culture. Désespérée de son châtiment et de son nouvel état, elle fut se noyer le même jour et son cadavre fut retiré de la rivière.

Théophile, apprenant la mort de Zaïre, avec laquelle il vivait, tenta de se noyer, il en fut empêché mais succombant à la douleur, il se pendit trois jours après dans sa case ... "

Texte tiré de la Chambre d'accusation, octobre 1838.

Brafin passe en jugement pour sévices envers ses esclaves. Il est acquitté car les juges estiment qu'il a agi sous le coup de la colère.

1 - Pourquoi le propriétaire châtie-t-il ses esclaves ? A-t-il des preuves de ce qu'il avance ? souligne la phrase qui le montre.

Le propriétaire châtie ses esclaves car il les rend responsables de la mort d'autres esclaves de l'habitation et de n'avoir suivi les règlements comme il faudrait. Il n'a aucune preuve de ce qu'il avance : il les soupçonne seulement.

2 - Quels types de châtiment inflige-t-il à ses esclaves ?

Le Sieur Brafin fait donner des coups de fouet à 6 esclaves et met un carcan à Camille qui, pourtant, venait d'accoucher, et aussi à Zaïre. Cette dernière, alors qu'elle était gardienne d'enfants, est envoyée au travail des champs.

3 - Comment réagissent les esclaves ?

Deux d'entre eux se suicident.

4 - Fais la liste des circonstances que les juges ont retenu pour l'acquittement de Brafin.

- Le maître est désespéré de voir mourir ses esclaves et de ne pouvoir rien faire.
- Il est en proie à la fureur qui l'aveugle.
- Il est persuadé que ces esclaves sont coupables.



**Document 5 : Autres types de punition : les quatre piquets**  
(Collection du Bureau du Patrimoine)



Gravure: châtement des 4 piquets, coll. B. P.

1 - Décris le type de punition infligée ici

L'esclave est dénudé. Ses membres attachés à des piquets. Il est mis contre terre pour recevoir les coups de fouet.

2 - Voici une liste de punitions : quatre piquets, trois piquets, échelle, barre, ceps.

Cherche leur signification

Quatre piquets : voir gravure.

Trois piquets : c'est la même chose mais si les bras sont écartés, les jambes sont attachés ensemble.

L'échelle : l'esclave est attaché à une échelle pour recevoir sa punition.

Barre : pour éviter que l'esclave ne s'échappe, ses pieds sont emprisonnés dans des trous percés dans des planches.

3 - Dessine un carcan (voir document 9)



## II • LA RESISTANCE DES ESCLAVES

Malgré le système répressif mis en place, les esclaves poursuivent leur lutte vers la liberté. On distingue trois formes de résistance :

- La résistance de préservation
- La résistance agression
- La résistance rupture

### A • SURVIVRE AU QUOTIDIEN

C'est une forme de résistance quotidienne et diffuse qui permet à l'esclave de préserver en partie l'intégrité de sa personne.

Le texte suivant donne un exemple.

#### Document 6

" Je dois ajouter qu'ils (les esclaves) sont railleurs à l'excès, et que peu de gens s'appliquent avec autant de succès qu'eux à connaître les défauts des personnes, et surtout des Blancs, pour s'en moquer entr'eux, et en faire des railleries continuelles. (...)

C'est la coutume de tous les Nègres de donner aux Blancs toutes les mauvaises qualités qui peuvent rendre une personne méprisante, et de dire que c'est leur fréquentation et leurs mauvais exemples qui les gâtent. De sorte que s'ils voyent quelqu'un d'entre eux qui jure, qui s'enyvre, ou qui fasse quelque mauvaise action, ils ne manquent pas de dire de lui avec mépris : c'est un misérable, qui jure comme un Blanc, qui s'enyvre comme un Blanc, qui est voleur comme un Blanc ... "

R.P. LABAT, " Nouveaux voyages aux isles d'Amérique ", 1742, tome II, p. 407 et 409.

1 - D'après ce texte, quelle opinion les esclaves ont-ils de leur maître ?

Les esclaves n'ont pas toujours bonne opinion de leur maître : ce dernier jure, s'ennivre et vole.

2 - Pourquoi les esclaves se moquent-ils continuellement de leurs maîtres ?

C'est pour eux une manière de surmonter l'esclavage, en tournant en ridicule et en dérision ceux qui se disent leurs maîtres.

3 - C'est une forme de résistance passive. Peux-tu en citer d'autres ?

La lenteur d'exécution des travaux (grève du zèle), vol, se rendre ou se dire malade ...



## B • DES FORMES VIOLENTES DE RESISTANCE

Il s'agit de formes plus violentes mettant en danger la vie des maîtres.

### • L'empoisonnement

#### Document 7 :

" On attribue à ces empoisonneurs le secret d'envoyer les rats sur les habitations, et la maladie sur les volailles ou moutons, celui d'empêcher de faire du sucre ou de le faire beau, les femmes d'engendrer... Je me souviens d'avoir interrogé moi-même au Conseil un de ces malheureux qui, après avoir ruiné son maître en faisant périr presque tous ses nègres et ses bestiaux, fut enfin arrêté ".

P.R. Dessalles, Annales du Conseil souverain de la Martinique, 1776, vol. 1, p. 496

1 - La rumeur attribue des pouvoirs aux esclaves. Lesquels ?

- Pouvoir d'envoyer des rats sur les habitations (ils dévoraient les cannes à sucre)
- De rendre les animaux malades
- De gâcher le sucre - De rendre les femmes stériles.

2 - Recherche les autres formes de nuisances utilisées par les esclaves contre leurs maîtres ?

- Les incendies de champs de canne, de cases à bagasse.
- Les empoisonnements

### • Les complots et révoltes

Ils ont été nombreux tout au long de l'esclavage et montrent que les esclaves sont loin d'être résignés.

#### Document 8

" Dans la nuit du 12 au 13, 30 nègres qui travaillaient au canal du Carbet se sont révoltés, se sont portés sur quelques habitations et ont eu la barbarie d'assassiner 7 blancs. 2 sont morts sous les coups et 5 sont grièvement blessés. Ces scélérats ont eu recours à la fuite, ils se sont donnés des colonels et leur mot d'ordre est liberté (...) Ils devaient d'abord fondre sur Saint-Pierre, tout égorger et se répandre ensuite dans les campagnes... "

Lettre de Dessalles à sa mère du 18 octobre 1822

1 - Recherche qui est Dessalles. Où se trouve le Carbet ?

Dessalles est un colon ayant une habitation à Sainte-Marie dans la 1ère moitié du XIXème siècle. Le Carbet se trouve sur la côte occidentale de la Martinique, près de la mer des Antilles, à quelques kilomètres de Saint-Pierre.

2 - Pourquoi les esclaves se sont-ils révoltés ?

D'après Dessalles, les esclaves voulaient être libres et pour cela ils tentèrent d'égorger tous les Blancs résidant dans l'île.

3 - Comment Dessalles qualifie-t-il le comportement des esclaves du Carbet ? Pourquoi ?

Pour Dessalles, les esclaves ont agi comme des barbares car il projetaient de massacrer tous les Blancs de l'île.



## C • LE MARRONNAGE

Les esclaves se sauvent de l'habitation.  
On distingue deux formes :

1°) **Le marronnage de proximité** :  
les esclaves fuient dans les bois, les bourgs  
voisins ou vont voir leurs parents sur  
des habitations voisines.

**Document 9** : Photo d'un esclave en fuite  
(Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Cet esclave est en fuite. Que porte-t-il au cou ? Décris-le.

Il porte un carcan car il a été puni. Le carcan à plusieurs branches empêche de se faufiler à travers bois.

2 - Quels sont autres les motifs qui peuvent le pousser à fuir ?

Il ne peut plus supporter les contraintes de l'esclavage, il aspire à la liberté.

3 - Où peut-il s'enfuir ?

Il peut s'enfuir dans les bois proches (toutes les terres n'étaient pas défrichées)

4 - Quel type de vie mène-t-il alors ?

Il se crée des villages et les marrons cultivent les terres environnantes, pêchent ou chassent.



2°) **Le grand marronnage** : Les esclaves, souvent en groupe, volent un canot et s'enfuient vers les îles voisines surtout à partir de 1833 quand l'Angleterre abolit l'esclavage dans ses colonies.

**Document 10** : Extraits du journal de Dessalles, colon de la Martinique

" Quatre nègres de Georges Valmenier avaient enlevé son canot ; et réunis à dix autres, ils étaient partis pour Sainte-Lucie. Ils ont été arrêtés ce matin à la Pointe La Marre près du Prêcheur, exténués de fatigue et de faim. Comme il y a eu vol avec effraction, ils passeront sans doute à la Cour d'Assises ".

Journal de Dessalles, 18 avril 1838

" Le grand canot de Madame Aimée Ernoul avait été enlevé par des nègres qui ont voulu fuir dans une colonie voisine. Il paraît que le canot a sombré. Les corps de deux négresses et d'un enfant sont venus échouer à Sainte-Marie. On ne sait pas encore ce que sont devenus les autres individus ".

Journal de Dessalles, 25 janvier 1842

Extraits du journal de Dessalles, colon de la Martinique

1 - Où s'enfuient ces esclaves ?

Les nègres s'enfuient vers les îles voisines : Sainte-Lucie ou Dominique

2 - Pourquoi ?

Les anglais ont aboli l'esclavage qui est encore maintenu dans les colonies françaises (1833).

3 - Quels risques encourent-ils, s'ils sont repris ?

S'ils sont repris, ils encourent la peine de mort. Ils sont d'ailleurs jugés par contumace.

4 - Quels autres dangers les menacent ?

Ils risquent aussi la mort lors de la traversée car souvent ils ne savent pas mener un canot, ou la mer peut être mauvaise, mais cela ne les arrête pas.

5 - Néanmoins, ils continuent à s'enfuir. Pourquoi ?

Le mot de Delgrès est encore présent : " La liberté ou la mort ".

### III • LA REGLEMENTATION DE L'ESCLAVAGE

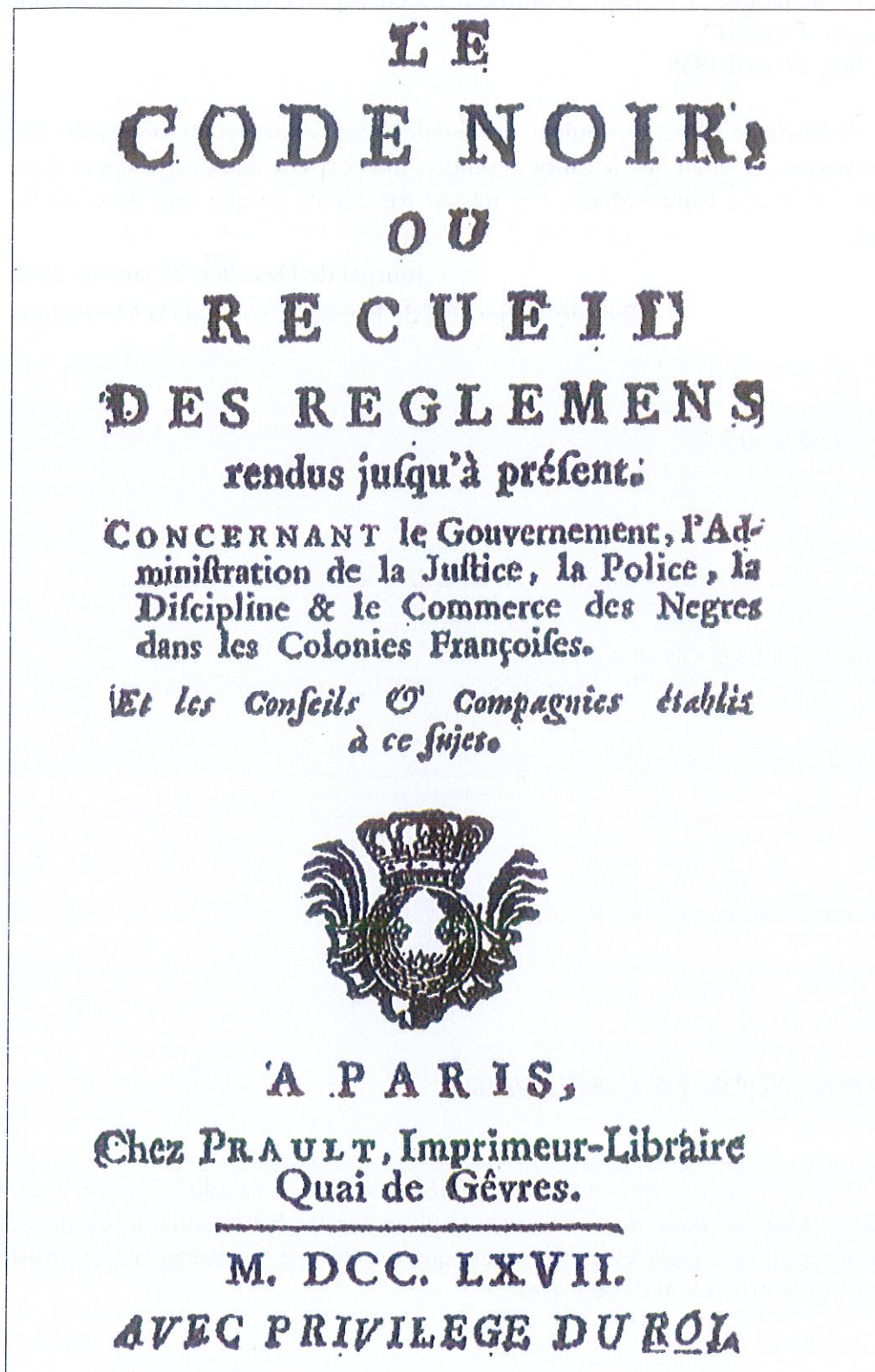
Toute une série de lois furent prises entre le XVIIème siècle et l'abolition pour limiter l'arbitraire du maître. Mais si, pour maintenir la discipline sur les habitations, le Code noir prévoit des punitions pour les esclaves en fuite ou qui ont frappé leurs maîtres, les autres règlements insistent sur la protection des esclaves.



**A • DU CODE NOIR DE 1685...**

Le Code noir ou " Edit du Roi, touchant la police des Isles de l'Amérique française " est un ensemble de règlements comprenant 59 articles pris en 1685 pour " régler tout ce qui concerne l'état et la qualité des esclaves dans les colonies ".

Document 11 : Couverture du Code noir (Collection du Bureau du Patrimoine)





## Document 12 : Quelques extraits du Code noir

### Article XXII :

" Seront tenus les Maîtres de fournir, par chacune semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au-dessus pour leur nourriture, deux pots & demi, mesure du pays, de farine de manioc ou trois cassaves pesant deux livres et demi chacun au moins ou choses équivalentes, avec deux livres de boeuf salé ou trois livres de poisson ou autres choses à proportion et aux enfants depuis qu'ils soient sevrés jusqu'à l'âge de dix ans la moitié des vivres ci-dessus ".

Article XXV : " Seront tenus les Maîtres de fournir à chacun esclave par chacun an deux habits de toile ou quatre aulnes de toile, au gré des dits Maîtres ".

Article XXXIII : " L'esclave qui aura frappé son maître ou la femme de son maître, ou leurs enfants avec contusion de sang, ou au visage, sera puni de mort ".

Article XLII : " Pourront pareillement les Maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou de cordes, leur défendant de leur donner la torture, ni de leur faire aucune mutilation de membre, à peine de confiscation des esclaves et d'être procédé contre les maîtres extraordinairement ".

1 - Qui était Roi de France en 1685 ? Il s'agit de Louis XIV (1661 - 1715)

2 - Qui s'occupait des colonies à l'époque ? Il s'agit de Colbert.

3 - Pourquoi le Code noir a-t-il été mis en place par le Roi ?

- régler, codifier l'esclavage,
- se substituer à la justice du maître ou le maintenir dans certaines limites,
- dans une certaine mesure, protéger l'esclave contre les exactions des maîtres (nourriture, religion, ...)

4 - Quelles sont les obligations du maître en matière de nourriture ? en matière de vêtements ?

- Le maître est tenu de fournir aux esclaves une quantité suffisante de farine de manioc et de morue salée et ce, en rations hebdomadaires.
- Il doit aussi donner deux fois par an des vêtements à leurs esclaves.

5 - Ces règlements sont-ils toujours respectés ? Pourquoi ?

Ces règlements ne sont pas toujours respectés, car le maître est seul sur son habitation et n'est pas contrôlé ; l'esclave quand il porte plainte est jeté en prison et ses juges sont souvent les amis du maître qui est acquitté.

6 - Que risque un esclave qui a frappé son maître ? Pourquoi une telle sévérité ?

Un esclave qui a battu son maître risque la peine de mort. Cela à titre d'exemple car les esclaves sont de loin plus nombreux que les Blancs.

7 - Qu'est-ce que la loi autorise au maître en matière de punition ? Que lui interdit-il ? A ton avis, est-ce respecté ? Pourquoi ?

Le maître, selon le Code Noir, peut enchaîner et battre ses esclaves. Il lui est interdit de les torturer et de les mutiler. Mais ce n'est pas toujours respecté : voir réponse 5.



## B • LE PATRONAGE DES ESCLAVES, 1840

En vertu d'une ordonnance royale de 1840, les procureurs doivent faire des tournées sur les habitations et rendre compte aux autorités. Ils doivent remplir un questionnaire en 6 tableaux concernant la nourriture et les vêtements, les soins, les cases et les jardins, le travail, le régime disciplinaire et l'instruction religieuse et élémentaire.

Document 13 : Tableau du questionnaire concernant le travail.

1°) Le travail a-t-il lieu entre le lever et le coucher du soleil, ou de six heures du matin à six heures du soir ?

2°) Quelle est la durée totale :

- du travail ordinaire ?

- du travail extraordinaire ?

3°) Combien y a-t-il sur l'habitation de travailleurs employés à la tâche ?

4°) Travail salarié :

Nombre d'esclaves loués au dehors de l'habitation

Nombre de créoles libres loués pour les travaux de l'habitation

Nombre d'immigrants employés sur l'habitation

Combien de noirs de l'habitation louent leur travail aux heures disponibles ?

Total

Quel est le taux des salaires ?

5°) Nombre d'esclaves exempts de travail pour cause d'âge, d'invalidité, de grossesse, etc ...

Enfants

Vieillards

Malades, infirmes, invalides

Femmes enceintes ou nourrices

Total

6°) Combien d'esclaves sont attachés au petit atelier ?

7°) Travail du dimanche autorisé par les maires

Combien de fois a-t-il eu lieu depuis la dernière inspection ?

Sur quels motifs ?

8°) Observations

1 - Qu'est-ce qui change avec le patronage des esclaves ?

Le roi Louis Philippe introduit la tournée de procureurs sur les habitations pour constater les manquements à la loi.

2 - A quoi servent ces tableaux ?

Ces tableaux servent de base de travail pour voir si les règlements sont respectés ou non et permet de comparer les différentes habitations.

3 - Les maîtres interdisent quelquefois l'entrée de leurs habitations aux procureurs. Pourquoi ?

- Ils estiment qu'ils sont seuls maîtres chez eux et que le gouvernement n'a pas à intervenir

- C'est une atteinte à leur droit de propriété

(Ils interdisent aux esclaves de répondre aux questions).



## C • ... A LA LOI MACKAU, 1845

En 1845, le roi de France Louis-Philippe statue sur la condition des esclaves. Cette loi est connue sous le nom de Mackau, ancien gouverneur de la Martinique et ministre de la Marine et des colonies. Elle comprend 19 articles.

### Document 14 : La Loi Mackau

#### Article 7 :

Tout propriétaire qui fera travailler son esclave les jours de dimanche et de fêtes reconnus par la loi, ou qui le ferait travailler un plus grand nombre d'heures que le maximum fixé par l'article 3, ou à des heures différentes de celles prescrites conformément au dit article 3, sera puni d'une amende de 15 à 100 francs. En cas de récidive, l'amende sera portée au double...

#### Article 8 :

Sera puni d'une amende de 101 à 300 francs, tout propriétaire qui ne fournirait pas à ses esclaves les rations de vivres et les vêtements déterminés par les règlements ou qui ne pourvoirait pas suffisamment à la nourriture, entretien et soulagement de ses esclaves infirmes par vieillesse, maladie ou autrement, soit que la maladie soit incurable ou non. En cas de récidive, il y aura lieu de plus à un emprisonnement de 16 jours à un mois.

1 - A quoi sert cette loi ?

A protéger les esclaves (ils ne sont plus assujettis aux seuls pouvoirs de leurs maîtres).

2 - Que prévoit cette loi ?

A préparer l'émancipation.

3 - Est-ce une amélioration par rapport au passé ? pourquoi ?

Il y a quand même une ouverture pour les esclaves qui sont d'ailleurs plus nombreux à porter plainte et les procès se multiplient. Les journaux de France, en particulier la Réforme, transcrivent les procès et insistent sur l'iniquité de certains maîtres.

4 - Les esclaves s'enfuient pour porter plainte contre leurs maîtres. 311 plaintes sont recensées dans les dernières années de l'esclavage. Quelles remarques peux-tu faire ?

Les esclaves savent que l'opinion publique est en train de changer, qu'ils peuvent faire entendre leur voix et que même si les condamnations ne sont souvent que des condamnations de principe, il y a remise en cause de la totale liberté dont jouissent les maîtres jusqu'alors.

## A RETENIR

Les esclaves supportent mal leur sort. Par le marronage et les révoltes, ils résistent à l'oppression des maîtres. Le Code noir (1685) puis la loi Mackau (1845) tentent de limiter les abus.



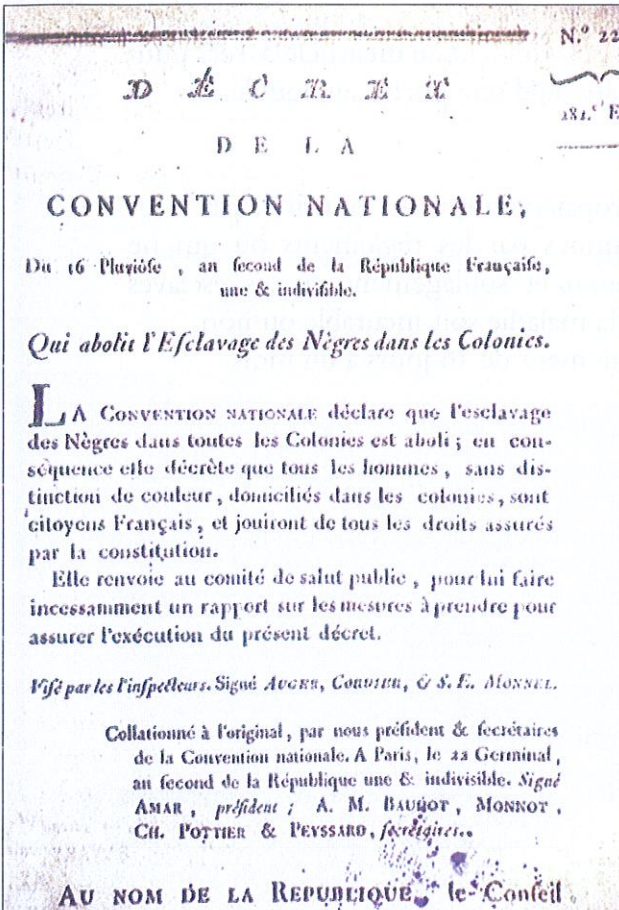
# LEÇON 5

## VERS L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE (1794-1835)

### I • LA REVOLUTION FRANÇAISE ABOLIT L'ESCLAVAGE

En 1794, la Convention montagnarde vote le décret d'abolition de l'esclavage.

**Document 1 :** Décret du 16 pluviôse qui abolit l'esclavage des Nègres dans les colonies :  
4 février 1794 - n° Inv 87 44 3 (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Quel est alors le régime politique en France ?

La première République.

2 - Dans quelles colonies ce décret a-t-il été appliqué ?

En Guadeloupe

3 - Pourquoi n'a-t-il pas été appliqué à la Martinique ?

Elle est occupée par les Anglais en guerre contre la France jusqu'en 1802.

4 - Quelles seront les conséquences de cette situation en Martinique ? et en Guadeloupe ?

L'esclavage n'a pas été aboli en Martinique

### II • LES CONSEQUENCES DU RETABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE EN 1802

Bonaparte, premier consul, proclame le maintien de l'esclavage dans les colonies restituées à la France, conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

Quelles vont être les conséquences de cette décision ?



### 1°) A Saint-Domingue :

Document 2 : Portrait de Toussaint Louverture (n° Inv 88 44 25 - Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Recherche qui est Toussaint Louverture ?

.....  
.....  
.....

2 - La guerre fait rage dans la colonie. Comment s'appelle le chef des troupes noires et mulâtres ?

Toussaint-Louverture.

3 - Quelle est l'issue de la guerre contre la France ?

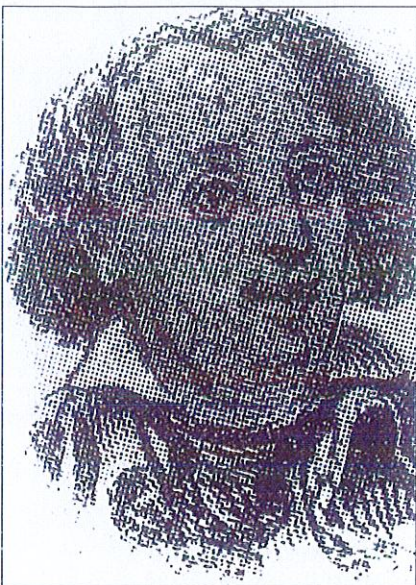
La France perd la guerre contre sa colonie la plus prospère : Saint-Domingue.

4 - Que représente la date du 1er janvier dans l'histoire d'Haïti et des Antilles ?

L'indépendance de Saint-Domingue, devenue Haïti, et la proclamation de la 1ère République noire.

### 2°) En Guadeloupe :

Document 3 : Portrait de Delgrès (Collection du Bureau du Patrimoine)



5 - Qui sont Delgrès et Ignace ?

Les commandants des hommes de couleur et des Noirs vaincus à Basse-Terre et à Baimbridge par le Général Richepanse envoyé par le 1er Consul Bonaparte pour rétablir l'autorité du pouvoir central sur les possessions françaises des Antilles.

6 - Que s'est-il passé le 28 mai 1802 au Matouba ?  
Suicide de Delgrès et de ses compagnons face à la défaite.

7 - Quelle est la conséquence de l'échec de Delgrès ?  
Rétablissement de l'autorité et de l'esclavage en Guadeloupe.

8 - Peux-tu rédiger une conclusion sur la situation des Antilles en 1803 ?

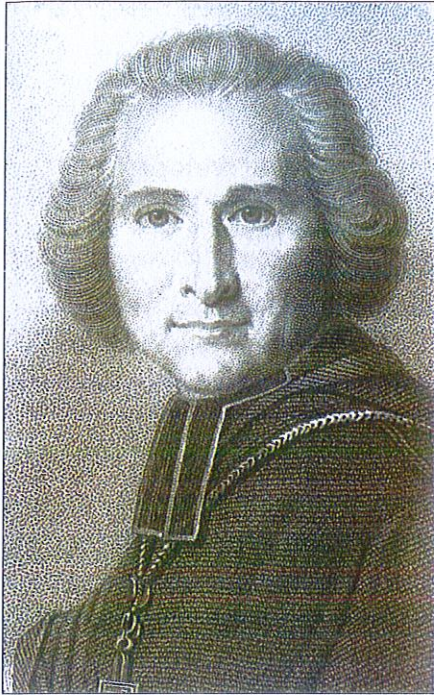
La France possède Sainte-Lucie, la Martinique et la Guadeloupe, mais elle a perdu la partie occidentale de Saint-Domingue devenue Haïti.



### III • LE ROLE DES HOMMES ET DES ABOLITIONNISTES

Le combat antiesclavagiste est mené sur plusieurs fronts. En France, des humanistes défendent le principe de l'abolition de l'esclavage dès la fin du XVIIIe siècle.

**Document 4 :** Portrait de l'abbé Grégoire  
(Collection du Bureau du Patrimoine)



**Document 5 :** L'abbé Reynal  
(Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Recherche des éléments biographiques sur ces deux personnages et rédige un court paragraphe sur leurs idées et leur action

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



**Document 6 : Cahier de doléances des habitants du village de Champagny (Haute Saône),  
19 mars 1789**

" Les habitants et communauté de Champagny ne peuvent penser aux maux que souffrent les nègres dans les colonies, sans avoir le coeur pénétré de la plus vive douleur, en représentant leurs semblables, unis encore à eux par le double lien de la religion, être traités plus durement que ne le sont les bêtes de somme. Ils ne peuvent se persuader qu'on puisse faire usage des productions des dites colonies si l'on faisait réflexion qu'elles ont été arrosées du sang de leurs semblables : ils craignent avec raison que les générations futures, plus éclairées et plus philosophes n'accusent les Français de ce siècle d'avoir été anthropophages, ce qui contraste avec le nom de Français et encore plus celui de chrétien. C'est pourquoi, leur religion leur dicte de supplier humblement Sa Majesté de concerter les moyens pour, de ces esclaves, faire des sujets utiles au royaume et à la patrie ".

1 - Où se trouve Champagny ?

Haute-Saône, petite paroisse du Jura.

2 - Qu'est-ce qu'un cahier de doléances ? A qui est-il adressé ? Surligne dans le texte le mot qui désigne le destinataire et la fonction des cahiers.

Les cahiers de doléance sont rédigés dans le cadre de la préparation des Etats Généraux convoqués par le Roi pour mai 1789. Ils peuvent être de simples transcriptions des récriminations de villageois, compagnons ou d'artisans ou des plaintes plus élaborées rédigées par les notables du village. Souvent, ils y développent des idées tirées de la philosophie des Lumières.

3 - Surligne la date. Qui est alors roi des Français ?

Louis XVI.

4 - Comment les habitants de ce village qualifient-ils les esclaves ? Est-ce courant à l'époque ?

Les esclaves sont qualifiées de " leurs semblables ". Pour les philosophes des Lumières, tous les hommes sont égaux mais cette conception est plus rare dans les mentalités populaires.

5 - Au nom de quels principes prennent-ils la défense des nègres des colonies ?

- au nom de la religion

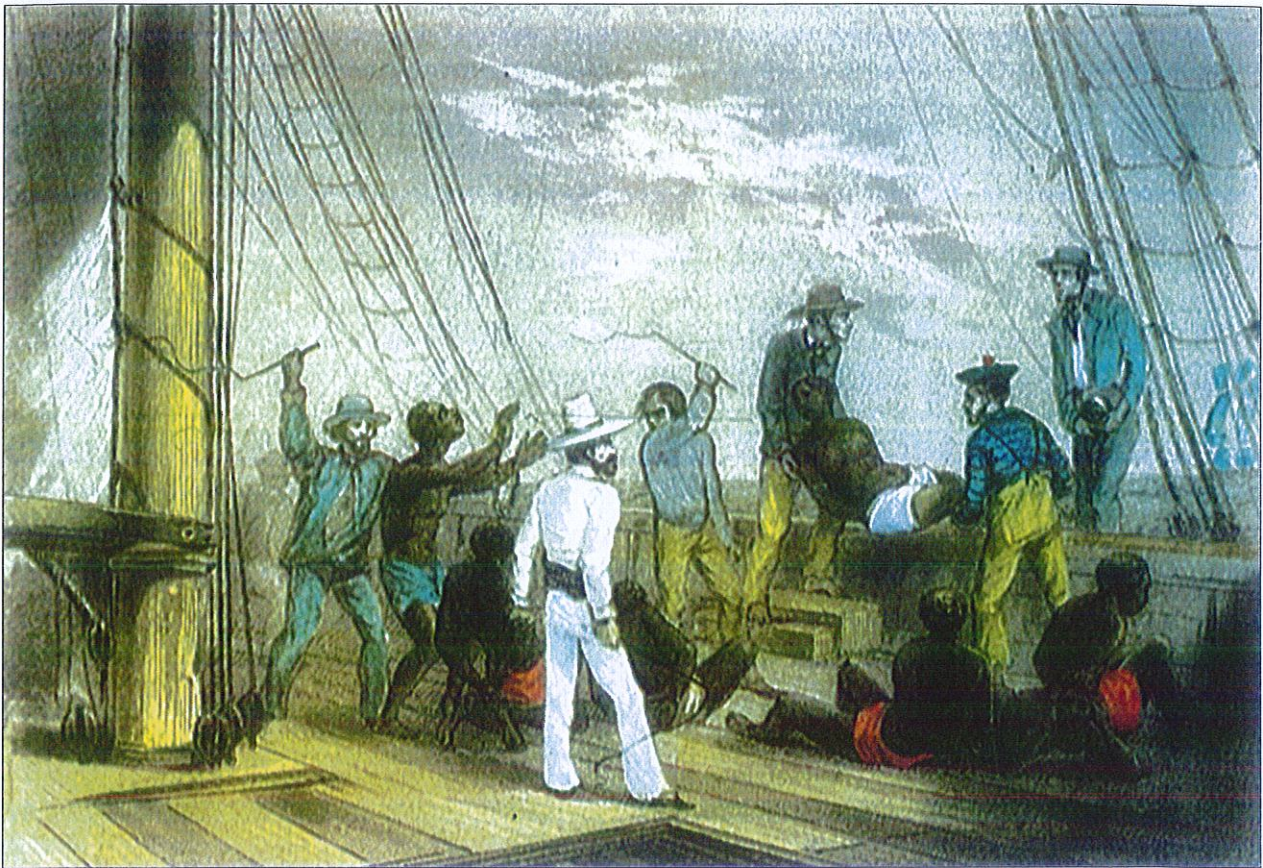
- au nom de l'égalité entre les hommes.

#### **IV • L'ABOLITION DE LA TRAITE : UNE ETAPE DE PLUS**

Sous la pression de l'Angleterre, la traite des Noirs va être progressivement abolie de 1803 à 1833. Mais la situation sur les mers reste préoccupante. La traite clandestine se développe et une police des mers se met en place difficilement. Le sort des esclaves transportés s'aggrave pendant cette période.



**Document 7 : Négrier poursuivi jetant ses nègres à la mer**  
(Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Peux-tu décrire ce qui se passe à bord de ce bateau négrier ?

.....

.....

.....

2 - Pourquoi le commandant du bateau en arrive-t-il à de telles extrémités ?

La traite est interdite après 1818 et les bateaux négriers sont pourchassés par la police des mers. Quand ils sont sur le point d'être pris, ils se débarrassent de leur " cargaison " illégale en la jetant par-dessus bord.

3 - Comment peut-on qualifier cet acte aujourd'hui ?

C'est un acte criminel, un crime contre l'humanité.

4 - Dans l'actualité de l'année 1998, une commune de la Martinique a mis l'accent sur les atrocités de la traite clandestine, laquelle ? Recherche des éléments sur l'événement commémoré.

.....

.....

.....



## V • UNE ABOLITION PROGRESSIVE : LES AFFRANCHISSEMENTS

Parallèlement à l'interdiction progressive de la traite, le nombre d'affranchissements se multiplie à partir de 1830. On en compte un peu plus de 25 000 entre 1830 et 1848. L'esclave pouvait devenir libre selon la volonté du maître soit de son vivant soit après sa mort, la liberté étant confirmée par testament. Les déclarations d'affranchissement devaient énoncer le sexe, les noms usuels, l'âge et la profession de l'esclave ainsi que les noms patronymiques et les prénoms qui devront lui être donnés.

### Document 8 : Evolution et composition de la population de la Martinique

	BLANCS	AFFRANCHIS	ESCLAVES
1660	2 587	2723 NOIRS & MÛLATRES	
1789	12 000*	5000*	68 000*
1807	10 377	6 555	80 473
1848	12 710°	38 729	72 859

\* chiffres approximatifs ° colons, militaires & fonctionnaires

1°) Calcule le nombre d'années comprises entre 1660 et 1848 : **188 années**

2°) Le nombre de Blancs est passé de **2587** à **12710**, soit **5** fois plus.

Le nombre d'Affranchis est passé de **2723** à **38729**, soit **14** fois plus.

Le nombre d'Esclaves est passé de **68000** à **72859**, soit une augmentation de **4857**

3°) Le nombre d'Affranchis augmente particulièrement à partir d'une certaine époque. Repère-la dans le tableau : **à partir de 1807**

4°) Que peux-tu conclure à partir de l'étude de ce tableau ?

**Le nombre d'affranchis a beaucoup augmenté dans la 1ère moitié du XIXème siècle. Cette situation est liée à une libéralisation progressive du système esclavagiste. Le nombre d'esclaves reste stable. Ils représentent 58% de la population de la colonie.**



Construis une frise chronologique :

1°) Complète le tableau suivant :

- La Martinique devient française : 1635
- 1685 : le Code Noir
- l'ère abolition de l'esclavage : 1794
- 1802 : rétablissement de l'esclavage
- 1848 : abolition définitive de l'esclavage
- Eruption de la Montagne Pelée : 1902
- 1946 : la Martinique devient un département français
- 1998 : Commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Abolition de l'esclavage.

2°) Place sur la frise les événements précédents, après avoir complété le tableau :



3°) Hachure de deux couleurs différentes les périodes esclavagiste et libre.

### A RETENIR

La Révolution française remplit d'espoir les anti-esclavagistes. Une première abolition est décrétée en 1794. Mais Bonaparte, premier consul, rétablit l'esclavage en 1802. Il faut encore de nombreuses années pour abolir la traite puis l'esclavage.



# LEÇON 6

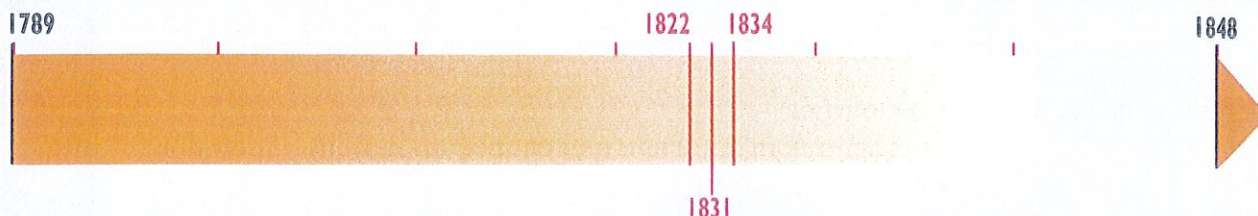
## DES RÉVOLTES ANTIESCLAVAGISTES A L'ABOLITION DÉFINITIVE EN 1848

### I • DE NOMBREUSES REVOLTES ONT PONCTUE LA PERIODE DE L'ESCLAVAGE À LA MARTINIQUE

#### A • CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES REVOLTES

Place-les sur une frise chronologique (1789 - 1848).

- 1789 à Saint-Pierre,
- octobre 1822 au Carbet,
- 1831 à Saint-Pierre,
- 1834 à Grand'Anse (Le lorrain),
- 22 mai 1848 à Saint-Pierre.



Que remarques-tu ?

A toutes les époques, il y a eu des révoltes d'esclaves à la Martinique. Ces révoltes se multiplient au XIXe siècle.

#### B • DESCRIPTION DE QUELQUES REVOLTES

Document 1 : La révolte du Carbet d'octobre 1822 décrite par Dessalles, un colon blanc

" Dans la nuit du 12 au 13, 30 nègres qui travaillaient au canal du Carbet se sont révoltés, se sont portés sur quelques habitations et ont eu la barbarie d'assassiner 7 blancs ; 2 sont morts sous les coups et 5 sont grièvement blessés. Ces scélérats ont eu recours à la fuite, ils se sont donnés des colonels et leur mot d'ordre est liberté. Le colonel Barré avec des troupes de ligne, la milice, est à leur poursuite. Ils sont dans les bois et il est à craindre que ce noyau ne grossisse (...). On connaît aujourd'hui leurs projets. Ils devaient d'abord fondre sur Saint-Pierre, tout égorger et se répandre ensuite dans les campagnes ".

(Lettre à sa mère du 18 octobre 1822, extrait de " La vie d'un colon à la Martinique au XIXème siècle ", tome 1, p. 71)



## Document 2 : La révolte de Saint-Pierre de 1831.

" Pendant les mois de septembre et octobre (1830) une grande agitation avait régné à Saint-Pierre dans les différentes classes de la population et surtout dans la classe des patronnés. Cette agitation se communique aux esclaves et principalement aux nègres dits de journée qui affluent à Saint-Pierre. (...) Souvent des chansons incendiaires et séditeuses étaient chantées par eux. (...) Dans cette soirée du 9 (février) le feu fut mis à Saint-Pierre dans la maison Poncey et sur les habitations voisines, principalement chez MM de Perrinelle, Pécoule, Legrand (...) (11 habitations furent incendiées)".

Extrait de l'arrêt de la Cour Royale et l'acte d'accusation

1 - Pourquoi les esclaves se révoltent-ils ?

Les esclaves veulent être libres.

2 - Qu'est-ce qui change dans les rapports maîtres-esclaves ?

Les esclaves n'ont pas peur des maîtres ni des représailles.

3 - Quelle est la réaction des Blancs ?

La peur, l'angoisse car ils sont peu nombreux et ils risquent d'être submergés lors des représailles.

4 - Recherche ce qu'est un nègre de journée.

Le nègre de journée est loué par son maître qui a souvent peu de moyens. Il doit donner une certaine somme au maître par mois. Il est quasiment libre.

5 - Fais une recherche sur Saint-Pierre à cette époque.

La ville de Saint-Pierre, dite la Venise des Antilles, est le coeur économique de l'île. Le port est prospère et est le point de départ des lignes vers l'Europe, la Caraïbe ou encore l'Amérique. C'est la ville la plus peuplée. Le nombre d'esclaves y est important.

6 - Cette fois-ci quelle est la tactique employée ? Pourquoi ?

Les esclaves mettent le feu aux champs de cannes et massacrent quelques blancs. Ils veulent toucher les blancs dans leur propriété et leur montrer qu'ils ne sont pas à l'abri.

## II • LA REVOLTE DU 22 MAI 1848 À SAINT-PIERRE

Document 3 :  
La révolte.  
Chambre  
de Commerce  
de Marseille.





Les esclaves savent que la liberté est proche car ils connaissent la déclaration de Schoëlcher du 4 mars : " nulle terre française ne doit plus porter d'esclaves ". Cependant les jours passent, ils ne voient rien venir et les maîtres continuent à prendre des mesures vexatoires à leur égard.

Plusieurs textes relatent la révolte du 22 mai 1848.

**Document 4 : Récit de Dessalles, extrait de son journal (22 mai)**

" M. Léo Duchamp ayant été menacé par un de ses nègres qui a levé le coutelas sur lui, en a prévenu l'autorité, qui a fait coffrer ce nègre. Tous les esclaves des ateliers voisins, avertis, se sont levés en masse, se sont transportés en ville armés et ont demandé qu'on relâchât leur camarade. L'autorité a fait des démonstrations, et M. Hervé à la tête des troupes allait faire des sommations lorsque le mulâtre Papy, adjoint au maire, a fait relâcher le nègre. En plusieurs endroits, les hommes de couleur ont déparé les rues. (...) Plus de vingt mille nègres encombraient les rues en poussant d'horribles hurlements. L'inquiétude était sur toutes les figures. C'est surtout la nuit que chacun redoutait. Cette fâcheuse nuit est venue, et avec elle l'incendie du Fort... "

**Document 5 : Extraits d'une lettre d'un membre du clergé, le père Amboise (26 mai 1848)**

" (...) Nous venons d'avoir une crise qui s'est manifestée dans toute l'île, mais pour finir, on est tombé sur les villes de Saint-Pierre et du Fort-Royal où les affaires sont à peu près terminés à ce sujet. (...) La crise a été grande : plusieurs habitations ont été brûlées, les esclaves se sont portés ensuite en masse dans les villes, joints aux gens de couleur. (...) à Saint-Pierre on a brûlé 15 maisons notables de colons jurés. Dans une maison des plus distinguées 32 personnes ont été brûlées, elles étaient réunies en armes pour se défendre mais on y a mis le feu dans les 4 coins au bas de la maison qui était en partie en bois... " ?



**Document 6** : Texte extrait du rapport du gouverneur Rostoland au ministre (28 mai)

" J'avais appris que le rassemblement qui avait eu lieu dans l'après midi au bourg du Prêcheur dans la journée du 22, s'était produit à l'occasion de l'arrestation qui semblait avoir agité Saint-Pierre. (...) Le feu aurait d'abord été mis aux habitations HUC et HUBERT, puis on aurait procédé à l'incendie du bourg lui-même qui fut la proie des flammes (...)

A Saint-Pierre, la vue de l'incendie du Prêcheur avait réveillé l'exaspération, un moment suspendue par la délivrance du nègre Romain. Des groupes s'étaient aussitôt formés avec une résolution marquée, de se livrer aux plus graves désordres.

L'un de ces groupes se porta devant une grande maison, (...) où il supposait qu'il existait un dépôt d'armes. (...) Après une complète dévastation du rez de chaussée, au moment où les assaillants menaçaient de monter au premier étage, le citoyen Desabaye fit feu sur eux du haut de l'escalier (...) Le coup de fusil qui tua des hommes du groupe fut le signal de sa perte, de celle de sa famille et devint l'une des causes des malheurs qui suivirent. Une lutte acharnée s'établit entre les assaillants et les habitants de la maison. L'escalier fut coupé, l'incendie allumé. Toutes les personnes locataires de la maison ou qui s'y étaient réfugiées devinrent la proie des flammes ".

1 - Complète le tableau suivant à l'aide des éléments fournis par les textes.

	Texte 1	Texte 2	Texte 3
Donne le nom des auteurs	Dessalles	Père Ambroise	Rostoland
Quelle est leur fonction ?	colon	prêtre	Gouverneur
Les auteurs ont-ils été témoins des événements ?	En partie	non	non
Quelles sont les causes de la révolte ?	Arrestation d'un esclave	ne le dit pas	Arrestation de l'esclave Romain et recherche d'armes
Comment se déroule la révolte ?	Grand rassemblement d'esclaves. Incendie du Fort.	Incendies	Evènements du Prêcheur. Incendie d'une maison de Blancs
Quelles sont les conséquences ?	Graves dévastations	Habitations et maisons brûlées. Mort de 32 personnes.	Graves dévastations

Rédige un paragraphe résumant les événements du 22 mai 1848 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



### III • L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

#### A • L'ACTION DES ABOLITIONNISTES

##### 1°) Bissette

##### Document 7 : Portrait de Bissette



1 - De quelle origine sociale est Bissette ?

Cyrille Bissette est un mulâtre qui fait partie des hommes de couleur libre. Sa mère est commerçante au Fort-Royal

2 - Que s'est-il passé en 1823 ? Qu'en a-t-il résulté pour lui ?

Il est arrêté comme auteur d'une brochure considérée comme portant atteinte à la sûreté de l'Etat : " De la situation des gens de couleur libres aux Antilles françaises ". Emprisonné, marqué de la fleur de lys avec Fabien et Volny, il est jugé et condamné. En appel, il est relaxé mais s'interdit de séjour à la Martinique pendant dix ans.

3 - Quel journal a-t-il fondé et qu'y défend-il ?

Il fonde le journal " la Revue des colonies " en juillet 1834 et il réclame la liberté des esclaves.

4 - Quelle est la situation de Bissette entre 1848 et 1851 ?

Bissette est candidat aux élections législatives. Il est élu mais son élection est invalidée. Il est réélu l'année suivante mais en s'alliant à un colon blanc Pécoul, contre Schoelcher. Ce qui lui nuit près des anti-esclavagistes.



## 2°) Portraits de Pory Papy, Schoelcher et Perrinon (Collection des Archives départementales – Conseil Général)

Portrait de Pory Papy



Portrait de Schoelcher et Perrinon



### Document 8 : Recherche dans un dictionnaire qui sont ces personnages ?

#### • Pory Papy :

Pory Papy Pierre, Marie (né à Saint-Pierre en 1805, mort à Versailles en 1874), métif libre. Fait des études de droit en France et obtient la licence en 1835. Il s'installe d'abord comme avocat puis comme avoué à Saint-Pierre. Il joue un rôle important lors des événements de 1848. Il est alors depuis peu (30 mars) conseiller municipal chargé de la police. C'est lui qui fait relâcher l'esclave Romain malgré l'avis contraire du maire Hervé. Il est par la suite élu à l'assemblée constituante avec Bissette et Schoelcher. Il se rapproche de ce dernier mais n'est pas réélu en 1849. La fin du second empire le ramène sur le devant de la scène politique. Il est élu au Conseil Municipal de Saint-Pierre le 15 juin 1871, puis au Conseil Général dont il devient le Président. En mars 1872, il est élu député avec Schoelcher à l'Assemblée Constituante. Il meurt à Versailles le 27 janvier 1874.

#### • Schoelcher et Perrinon :

Schoelcher Victor (né à Paris en 1804, mort à Houilles en 1893). C'est après un voyage au Mexique, Cuba et Etats-Unis qu'il devient anti-esclavagiste. Dès 1833, il se lance dans la lutte avec son livre " De l'esclavage des Noirs et de la législation coloniale). En 1838, il récidive avec un mémoire pour le concours de la Société pour l'abolition : " Abolition immédiate de l'esclavage, examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des Sang-Mêlés ". La même année 1840, il part pour une tournée où il visite les Antilles. A son retour, il publie : " Colonies françaises, abolition de l'esclavage ". De 1843 à 1848, il milite dans le journal "la Réforme ". Il part pour le Sénégal. Il revient le 3 mars et parvient à décider Arago de décréter l'abolition immédiate. C'est lui qui rédige le fameux décret du 4 mars. Nommé alors sous-secrétaire d'Etat des colonies, il est à la tête de la commission pour l'abolition. Il fait promulguer le décret le 27 avril. Il sera élu député à la fois en Guadeloupe et Martinique. Il refuse le coup d'état du 2 décembre 1851 et vit en exil pendant toute la durée de l'Empire. Il en rentre en France qu'en 1870.

En 1871, il est élu député de la Martinique et vote pour l'instauration de la République en 1875. Il continue à défendre la cause des Antillais et s'oppose à l'immigration indienne.

Il fait don de sa bibliothèque à la Martinique. Ses cendres furent transférées au Panthéon en 1949.



## B • " LA LIBERTE VA VENIR "

### Document 9 :

" Zoutes toutes tenne yon bon nouvelle qui sorti rivé du France. Ça bien vrai : c'est M. général Rostoland et pi moïn qui poté bon nouvelle là-bas ba zoutes. Nous prenne la vapeur pour rivé plus vite.

La liberté callé vini. Courage mes enfants. Zoutes té mérité ça. (...). Louis-Philippe pas le Roi encor ; c'était li qui pas té soucié fait zoutes libres yon foi. Li té vlé chaque moune gagné corps yo yo même, tandis que la République ca lé payé pour toute moune yon foi.

Mais li faut que la République prenne temps pour préparé l'argent, pour fait la loi.

Jus actuellement, arien p'encore changé. Zoutes toujours esclaves jusque temps la loi rivé... "

Extrait de la proclamation du Directeur de l'intérieur de la Martinique,  
Louis Thomas HUSSON (31 mars 1848)

1 - Que nous apprend la proclamation de Husson ?

La liberté ne tardera pas à arriver.

2 - Pourquoi le prononce-t-il en créole ?

Pour mieux faire comprendre par la population locale qui est à majorité créolophone.

3 - Quelle va être la réaction des esclaves, selon toi ?

Ceux-ci pensent que la liberté leur est acquise et que ce n'est qu'une question de jours.

## IV • L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE A LA MARTINIQUE

Document 10 : Arrêté portant abolition de l'esclavage à la Martinique.

### LE GOUVERNEUR PROVISOIRE DE LA MARTINIQUE

Considérant que l'esclavage est aboli en droit et qu'il importe à la sécurité du pays de mettre immédiatement à exécution les décisions du gouvernement de la Métropole pour l'émancipation générale dans les colonies françaises,  
arrête :

ART. 1er : L'esclavage est aboli, à partir de ce jour à la Martinique

ART. 2e : Le maintien de l'ordre public est confié au bon esprit des anciens et des nouveaux citoyens français. Ils sont en conséquence, invités à prêter main forte à tous les agents de la force publique pour assurer l'exécution des lois.

Saint-Pierre, le 23 mai 1848.  
Le général de brigade, ROSTOLAND



Quelle est la date de l'abolition décrétée en France ?

le 27 avril 1848.

2 - Qui devait porter le décret à la Martinique ?

Le Commissaire Général Perrinon.

3 - Quelle est la date de l'arrêté pris à la Martinique ?

Le 23 mai 1848.

4 - Qui était Rostoland ?

Il était gouverneur par intérim de la Martinique.

5 - Pourquoi n'a-t-il pas attendu l'arrivée du décret officiel pour abolir l'esclavage ?

Il devait faire face à une situation explosive suite à la journée du 22 mai.

## A RETENIR

De nombreuses révoltes ponctuent la période esclavagiste. La plus décisive est celle du 22 mai 1848. Pour éviter que les troubles ne s'aggravent, le gouverneur Rostoland proclame l'abolition le 23 mai. Quand Perrinon arrive de métropole le 3 Juin, porteur du décret du 27 avril, la liberté est déjà acquise dans l'île.



# LEÇON 7

## LA MARTINIQUE APRÈS L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Après l'abolition, plusieurs problèmes se posent : celui de la main-d'oeuvre, celui de la terre et aussi le devenir des habitations sucrières.

### I • LE RECOURS À L'IMMIGRATION

Les colons estiment que la main d'oeuvre est insuffisante à la Martinique. L'immigration européenne étant jugée peu satisfaisante, on fait appel à des immigrants venus d'Afrique, de Chine et de l'Inde.

**Document 1 :** Texte extrait d'une lettre du gouverneur de la Martinique en 1851

" L'ardeur, l'intelligence, l'activité de l'Européen donne au début des résultats séduisants pour la somme et la qualité mais bientôt la maladie vient ruiner les forces, le courage et les ressources financières ; l'hôpital, la nostalgie et le rapatriement sont alors le terme forcé de l'expérience ".

**Document 2 :** Nombre d'immigrants introduits à la Martinique

Total des Indiens introduits entre 1853 et 1883	Total des Chinois introduits entre 1859 et 1860	Total des Africains introduits entre 1857 et 1862
25 509	978	10 521

1 - Selon le gouverneur quels sont les avantages et les inconvénients de l'immigration européenne aux Antilles ? Quelle solution est alors envisagée ?

Les avantages : l'Européen est ardent, intelligent et actif.

Inconvénients : il ne supporte pas le climat et est souvent malade.

Il faut faire appel à un autre type d'immigration.

2 - D'où viennent les immigrants ? Quels sont les plus nombreux ? Recherche pourquoi on a arrêté assez rapidement l'immigration chinoise et africaine.

Les immigrants viennent d'Asie : Inde et Chine et d'Afrique.

Les plus nombreux sont les Indiens.

Les Anglais se sont opposés à l'immigration africaine disant que c'était une traite déguisée.

Les Chinois ne sont pas faits pour le travail de la terre.

3 - Recherche quelles étaient leurs conditions de vie et de travail

Ils étaient attachés à l'habitation par un contrat de travail et devaient avoir un livret. Le travail était dur et beaucoup désertaient le travail des champs. Leur contrat achevé, le gouvernement devait les rapatrier mais souvent il était peu pressé pour le faire.



4 - Quel est aujourd'hui leur apport à la culture martiniquaise ? Relève dans un annuaire des noms d'origine africaine, chinoise et indienne.

Leur présence fait de la Martinique une société pluri-ethnique et on trouve leur apport dans le domaine de la musique, des danses, de la cuisine ...

## II • L'ORGANISATION DU TRAVAIL APRES L'ABOLITION

Après l'abolition de l'esclavage, les propriétaires s'organisent pour continuer le travail sur les habitations. Trois formes de travail sont proposées : le colonat partiaire, l'association et le travail à la tâche.

Le document suivant donne un exemple de contrat d'association.

**Document 3 :** Contrat d'association pour l'exploitation d'une habitation sucrerie dite Place d'Armes appartenant à M. de Lanois père (Le Lamentin)

Article 1<sup>er</sup> : " La mise du propriétaire de l'association consiste dans l'habitation ci-dessus désignée, telle qu'elle est actuellement composée, avec le fond de terre et les plantations qui s'y trouvent, les bâtiments et le matériel d'exploitation, les cases servant aux cultivateurs, les bêtes de somme et de trait, les machines et les instruments aratoires (...). La mise des cultivateurs consiste dans leur travail, leur industrie, dans l'emploi de leur temps dans les limites qui vont être convenues, dans les soins qu'ils s'obligent à donner à la culture et à tous les objets dépendant de l'association ... "

1 - Recherche ce qu'est le colonat partiaire, l'association et le travail à la tâche

Colonat partiaire : le propriétaire donne la terre et les outils. L'agriculteur apporte sa force de travail. Les biens sont partagés selon le contrat établi.

L'association : voir le texte ci-dessus.

Travail à la tâche : l'agriculteur est payé en fonction du travail fait. La tâche est la quantité de travail déterminé à l'avance entre le propriétaire et l'agriculteur.

2 - Qu'apporte le propriétaire d'après le contrat d'association ?

Le propriétaire apporte le fond de terre, les cultures qui s'y trouvent, les bâtiments, le matériel d'exploitation, les cases, les animaux.

3 - Et le cultivateur ?

Le cultivateur apporte sa force de travail.

4 - Compare ces différentes formes de travail ?

.....

.....

.....



### III • L'HABITATION SE TRANSFORME

Dès 1845, on voit apparaître la première usine centrale : celle de la Pointe Simon. D'autres suivent un peu partout dans l'île.

Document 1 : Maquette d'une usine centrale (Maison de la canne)



Document 2 :

" C'est un immense édifice, à l'aspect de hangar, dont la toiture de tôle ondulée repose sur une charpente nue que soutiennent des piliers, alignés en double rangée, et formant des couloirs qui se croisent dans tous les sens (...).

Des canots plats, remorqués par de légères hirondelles à vapeur viennent aborder à l'entrée qui s'ouvre sur la rade et y engouffrent sans relâche des chargements de cannes assemblées en petits faisceaux. Des nègres en emplissent les deux wagons qui attendent de front sur une double ligne de rails (...).

Le moulin mû à la vapeur, se compose de deux cylindres ou tambours qui écrasent les cannes pendant son trajet, il (le jus) reçoit dans les gouttières des injections de vapeur de soufre qui ont pour but de le décolorer. Du bac central il est envoyé, à l'aide de pompes, dans les chaudières à déféquer (...).

Au sortir de la chaudière à déféquer, quand les écumes ont été enlevées, et lorsque le décantage a été effectué, les jus clairs sont envoyés sur des filtres pour être clarifiés encore, et de là dans l'appareil d'évaporation où ils sont concentrés à 20 ou 22 degrés Baumé. Ces sirops sont ensuite filtrés de nouveau et conduits par des canaux dans des appareils à cuire dans le vide (...). La cuisson continue jusqu'à ce que le grain ait atteint la grosseur voulue dans la masse fluide. Alors on coule ce sirop dans de grands réservoirs où il refroidit. Quand la masse est froide et cristallisée, elle est transportée dans des malaxeurs qui divisent les blocs de cristaux agglutinés, puis, de là, introduite dans des turbines dont la rotation rapide la débarrasse, grâce à la force centrifuge, de la mélasse liquide qui l'entoure. Dans les turbines, on épure complètement le sucre à l'aide d'injections à vapeur, on le sèche et on obtient du sucre blanc de premier jet... "

Texte extrait de G. Garaud " Trois ans à la Martinique " décrivant l'usine centrale de la Pointe Simon vers 1890.



1 - Souligne dans le texte les mots qui indiquent les changements intervenant dans l'usine centrale par rapport à l'usine d'habitation.

2 - Décris les différents espaces de l'usine centrale d'après la maquette.

.....

.....

.....

.....

3 - Quel type de travail effectuent les nouveaux libres ?

Ils transportent la canne, des champs vers l'usine, la chargent sur les wagons. Fournissent les moulins en canne.

4 - Dans quel contexte technologique se situe la mise en place de l'usine centrale ?

La révolution industrielle. Les machines font le travail autrefois fait par les animaux ou les hommes.

## A RETENIR

Après l'abolition, le travail reprend sur les habitations suivant de nouvelles données : le colonat partiaire, l'association et le travail à la tâche. Le travail des immigrés sous contrat, venus majoritairement de l'Inde, est perçu comme une concurrence par les nouveaux libres.



# LEÇON 8

## RECONCILIATION, ASSIMILATION ET OUBLI : UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ APRÈS L'ABOLITION

### I • LES BASES DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

#### A • TOUS CITOYENS !

Document 1 : Proclamation du gouverneur provisoire Rostoland, le 23 mai 1848

" La grande nouvelle de l'émancipation que je viens de décréter a détruit les distinctions qui existaient jusqu'à aujourd'hui entre les diverses parties de la population ; il n'y a plus parmi nous de libres ni d'esclaves, la Martinique ne porte aujourd'hui que des citoyens. J'accorde amnistie pleine et entière pour tous les délits politiques consommés dans la période de mouvement que nous avons traversée. Je recommande à chacun l'oubli du passé; je confie le maintien de l'ordre, le respect de la propriété, la réorganisation si nécessaire du travail, à tous les bons citoyens ; les perturbateurs, s'il en existait, seraient désormais réputés ennemis de la République, et comme tels traités avec toute la rigueur de la loi ".

1 - Qui est Rostoland ?

Il s'agit du gouverneur provisoire de la Martinique en 1848.

2 - Quelles sont les mesures annoncées ?

- émancipation des esclaves.
- égalité des hommes.
- citoyenneté.
- amnistie pleine et entière pour tous les délits politiques.
- oubli du passé.
- maintien de l'ordre par les bons citoyens.

3 - Comment Rostoland envisage-t-il la nouvelle société ? Complète le tableau suivant à l'aide des mots du texte :

	Avant 1848	Après 1848
Catégories socio-économiques	Libres Esclaves	Citoyens
Régime politique	Monarchie	République



4 – Selon Rostoland, la nouvelle société doit reposer sur un nouveau " contrat " :

Le gouvernement de la République propose :

“l’émancipation, la citoyenneté et l’amnistie pleine et entière”.

Et en échange, les nouveaux citoyens doivent “oublier le passé et respecter l’ordre”.

### B • UNE NOUVELLE IDENTITE

En 1848, il fallut attribuer des noms à près de 73 000 nouveaux libres (cf. les registres d’individualité)

**Document 2** : Extraits des registres d’individualité établis après mai 1848  
(Archives départementales)

N° 124

LIMOUSIN Maurice

Le citoyen Maurice né en Afrique âgé d’environ 20 ans, de parents inconnus, domicilié au Trou-au-Chat et inscrit précédemment au registre matricule esclave sous le n°1352 s’est présenté devant nous et a reçu les noms et prénoms de LIMOUSIN Maurice.

Trou-au-Chat, le 2 janvier 1849, Signé le Maire : Monville

N° 685

FOURRURE Hermine

La citoyenne Hermine née au Diamant, y domiciliée, âgée de 40 ans, fille de feu Françoise, inscrite précédemment au registre matricule esclave sous le N° 373, s’est présentée devant nous et a reçu les noms et prénoms de Fourrure.

Fait aux Anses d’Arlets, le 2 décembre 1848  
Signé par l’Adjoint au maire

1 – Quel est le nom actuel de la commune Trou-au-Chat ?

Ducos

2 – Qu’est-ce-qu’un registre d’individualité ?

Un registre d’état-civil où furent consignées les nouvelles identités des nouveaux libres.

3 – Quels types de renseignements l’historien peut-il tirer de ces registres ?

Des renseignements sur l’âge, la constitution des familles, le nombre d’enfants, le sexe ratio, la profession des esclaves, le choix des noms et des surnoms, etc...



## II • REPUBLIQUE, EMANCIPATION ET SUFFRAGE UNIVERSEL

Les colonies obtiennent le droit de vote au suffrage universel masculin en même temps que l'émancipation. Il y a des élections législatives en 1848.

**Document 3** : Déclaration de Schoelcher au journal " L'avenir de la Pointe-à-Pitre ", novembre 1848. Victor Schoelcher est élu à la fois à la Martinique et en Guadeloupe. Il opte finalement pour la Martinique. M. Louisy-Mathieu, son suppléant, devient député de la Guadeloupe.

" J'ai considéré que mon option pour la Guadeloupe éloignerait M. Louisy-Mathieu de l'Assemblée où il se trouve aujourd'hui. (...) C'est à mon avis, un trop beau spectacle de voir un nègre siéger dans la première assemblée nationale du monde, l'égalité y trouve un trop beau triomphe pour que je n'ai pas dû y sacrifier ma reconnaissance ".

(Cité par L. Chauleau : La vie quotidienne aux Antilles au temps de Victor Schoelcher, Hachette, p. 77).

1 - Quel est le système électoral avant 1848 ?

Un système censitaire où seuls les hommes payant au moins 200 francs or d'impôts directs sont électeurs, soit environ 240 000 électeurs. Après 1848 : 9 millions d'électeurs.

2 - En laissant Louisy-Mathieu devenir député de la Guadeloupe, Schoelcher veut faire de lui un symbole. Lequel ?

L'accès d'un ancien esclave noir à la fonction suprême de la République démocratique : la députation.

3 - La IIème République introduit plus de démocratie dans les colonies.

Quels sont les éléments qui le montrent ?

les anciens esclaves sont devenus libres mais aussi citoyens. Ils peuvent élire leurs députés aux élections législatives.

4 - Ce droit de vote est supprimé sous le second empire. Sous quel régime politique est-il rétabli ?

Il est rétabli sous la IIIème République à partir de 1870.



### III • REPUBLIQUE, EMANCIPATION, INSTRUCTION

Un des décrets du 27 avril proclame le droit à l'éducation élémentaire et gratuite.

Document 4 : En 1851, le gouverneur de la Martinique dresse le tableau suivant au ministre

" Les nouveaux libres aspirent toujours à se marier, à constituer légalement leur famille et surtout à la faire jouir du bienfait de l'instruction... Ils n'ont pas encore renoncé à leur ardent désir de voir instruire leurs enfants et l'ouverture d'une école religieuse est l'une des mesures qui leur cause le plus de satisfaction. C'est que l'école est à leurs yeux la porte de la société, le chemin qui doit faire sortir leurs enfants de l'humble condition qu'ils occupent pour les porter aux premiers emplois publics. " ( ANSOM, Martinique, C97 d. 850)

1 - D'après ce document, qu'attendent les nouveaux libres du développement de l'école ?  
L'école permet aux nouveaux libres d'accéder à des métiers dans la fonction publique.

2 - Souligne la phrase qui indique l'objectif des nouveaux libres

3 - Le gouverneur lie mariage, famille et école. Pourquoi ?

Le gouverneur veut instituer les valeurs bourgeoises et conservatrices dans la société coloniale. Par ces valeurs, le nouveau libre occupe une place entière dans la société.

4 - L'école a-t-elle répondu aux attentes ? Justifie ta réponse.

Oui. L'école a joué le rôle d'ascenseur social. Elle a permis l'ascension sociale rapide de ceux qui n'avaient pas d'autre mérite que leur compétence.

### IV • L'ASSIMILATION : UN IDEAL A ATTEINDRE

Document 5 : Proclamation de Perrinon du 5 juin 1848

" Cette liberté qui n'a pu s'établir en France que par trois révolutions, la France en un seul jour vous en accorde tous les bienfaits. Plus de lois exceptionnelles. Pour les membres d'une même nation il n'existe qu'un seul droit : le droit commun ".



**Document 6** : Extrait du Courrier de la Guadeloupe en 1882.  
( Cité par L. Chauleau, p. 88)

" Nous soutenons que nos trois colonies sont mûres pour l'assimilation immédiate et complète (...), avec l'assimilation, plus besoin d'un ministère spécial des colonies, ce ministère ne saurait se comprendre qu'avec le retour au système opposé, l'autonomie "

1 - Quelles sont les trois révolutions dont parle Perrinon ?

La première Révolution 1789 - 1799 ; les Trois Glorieuses en juillet 1830 et la Révolution de février 1848.

2 - Qu'attendent les Antillais de l'assimilation d'après ces deux documents ?

L'assimilation = l'égalité des droits avec les citoyens de la métropole.

3 - Quel est le système opposé à l'assimilation ?

L'autonomie.

4 - Quand la loi d'assimilation fut-elle votée ? En 1946.

5 - Quel fut la conséquence immédiate pour les quatre vieilles colonies ?

Elles deviennent des départements à égalité avec les départements métropolitains.

6 - Qui en fut le rapporteur ? Aimé CESAIRE.

## V • LES LIMITES DE L'ABOLITION : L'ESCLAVAGE EST TOUJOURS DANS LES ESPRITS

### A • LA DIFFICULTE D'ETRE CITOYEN A PART ENTIERE EN 1880

**Document 7** : La citoyenneté est difficilement reconnue et outrageusement contestée.  
La Défense Coloniale, février 1882.

" Certes, ce préjugé qui vous frappe existe (...) Il a sa source dans l'infériorité de votre race, dans la différence indélébile qui subsiste entre elle et la nôtre (...)

Nous tenons à vous dire que vous êtes nés pour l'esclavage et que vos instincts sont ceux de l'esclave (...).

Mars 1882 : " Quand à vous, vous n'êtes français que par décret. En vous arguant comme vous le faites d'un décret surprise échappé au gouvernement provisoire de 1848, vous reniez l'Afrique à laquelle vous devez vos origines, vous êtes des renégats africains "

1 - Quelle est la nature du document ?

Un article du journal tire de " la Défense coloniale ", journal de colons conservateurs.



2 - De quel préjugé s'agit-il ?

Il s'agit du préjugé de race.

3 - Comment qualifier la position du journal vis-à-vis des nouveaux libres ?

Le journal méprise les nouveaux libres.

4 - De quel décret s'agit-il ? Est-ce un décret surprise ?

Le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, préparé de longue date par les abolitionnistes, est pris à la faveur de la révolution de février 1848.

5 - De quand datent ces extraits ? de 1882

Soit combien d'années après l'abolition ? 34 ans

6 - Que peux-tu conclure ?

Les préjugés sont plus tenaces que les lois. Les lois n'effacent pas les mentalités comme avec une baguette magique. Il faut beaucoup de temps pour changer les mentalités.

**Document 8 : La réponse des libéraux, Le Progrès, 1880**

" Nous voulons la réalisation de la liberté, de la moralité, du progrès intellectuel, du travail, de la prospérité (...). Nous voulons l'instruction à la portée de tous ; la reconnaissance du droit à toutes les fonctions, sans autre distinction que celle de la capacité et de conduite. Nous voulons enfin l'unité de la population par la fusion des races, sincèrement pratiquée à l'aide de ce symbole humanitaire : Liberté, Egalité, Fraternité ".

1 - Quelle est la nature du document ?

Un article tiré du journal républicain " le Progrès ".

2 - Souligne les mots qui expriment les valeurs auxquelles se réfèrent les auteurs

3 - Quel est le principe qui est revendiqué ?

L'assimilation à la métropole et l'égalité des hommes.

4 - Souligne la devise citée dans le texte. Quelle est alors la tendance politique de ces hommes ?

Ils sont républicains.

5 - Sur quelle loi du XXème siècle va déboucher la revendication exprimée ici ? (cf leçon n°8)

Sur la loi de départementalisation de 1946.



## B • EN 1946, LA CITOYENNETE EST TOUJOURS À L'ORDRE DU JOUR

### Document 9 : Discours d'Aimé Césaire du 12 mars à la nouvelle Assemblée nationale

" (...) nous pouvons affirmer (...) que la tendance de tous les régimes autoritaires qu'a connus la France a été de rejeter la Martinique et la Guadeloupe hors de la communauté nationale et qu'au contraire la tendance de tous les régimes libéraux a été d'arracher à l'arbitraire des décrets pour les admettre au bénéfice des générosités de la loi française (...).  
 (...) Dans l'état actuel des choses, (...) on se prend à répéter le mot de Diderot : " Avoir des esclaves, ce n'est rien. Ce qui est intolérable, c'est d'avoir des esclaves en les appelant citoyens "

1 - Qui est Aimé Césaire ?

Ecrivain français d'origine martiniquaise. A inventé le concept de 'négritude' dans les années trente. Député-maire de Fort-de-France depuis 1946.

2 - Place les différents régimes politiques français sur la frise :

- en bleu, les régimes libéraux                      - en rouge, les régimes autoritaires

I<sup>ère</sup> République (1792-1799), Etat français (1940-1944), Restauration (1815-1830), II<sup>e</sup> République (1848 - 1852).  
 III<sup>e</sup> République (1870-1940), Second Empire (1852-1870), IV<sup>ème</sup> République (1944-1958).



3 - Quel est, selon Césaire, la position de ces régimes vis-à-vis des colonies d'après le texte ?

- autoritaires : Pour la différence entre les colonies et la Métropole.

- libéraux : Pour l'égalité des droits avec la Métropole.

4 - Que revendique alors Aimé Césaire ?

L'égalité pleine et entière des droits et des devoirs des citoyens des colonies avec ceux de la métropole.

5 - Pourquoi parle-t-il d'esclaves en 1946 ? Que manque-t-il aux populations des colonies ?

Pour Aimé CESAIRE, les citoyens des colonies n'ont pas les mêmes droits que ceux de la Métropole. Il leur manque l'égalité de traitement. Il faut donc libérer les citoyens des colonies de la domination de l'arbitraire colonial.

### A RETENIR

Après l'abolition de l'esclavage en 1848, une nouvelle société se met en place. L'ambition des nouveaux libres est de devenir de véritables citoyens français. Cependant les hommes de progrès se heurtent à la résistance de certains hommes réactionnaires et racistes.



## LEÇON 9

# COMMÉMORER L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

### I • COMMEMORER

1 - Que signifie le mot " commémorer " ?

Se souvenir ensemble.

2 - Pourquoi les peuples ont-ils besoin de commémorer les événements du passé ?

Pour se forger une identité commune autour d'un consensus historique.

3 - Cite des exemples de commémorations officielles à partir du calendrier.

Le 14 juillet, le 11 novembre, le 8 mai, le 22 mai.

4 -Y-a-t-il des lieux symboliques ou des monuments qui sont rattachés à ces commémorations ?

Les monuments aux morts : les arcs de triomphe.

### II • LA COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ?

1 - Depuis quand commémore-t-on officiellement l'abolition de l'esclavage ?

Depuis 1982

2 - Recherche les dates de commémorations de l'abolition de l'esclavage :

- en Guadeloupe : 27 mai

- en Martinique : 22 mai

- à la Réunion : 20 décembre

- en France métropolitaine : on ne commémore pas l'abolition de l'esclavage.

Pourquoi ces dates sont-elles différentes ?

Dans chaque colonie, l'esclavage a été aboli à des dates différentes.

3 - Comment expliquer l'absence de commémoration en France métropolitaine ?

Discussion avec les élèves : la France n'a pas reconnu l'importance de cette date dans son histoire.

4 - Que signifie la date choisie en Martinique ? Y-avait-il d'autres possibilités ?

Le 22 mai a été choisi pour commémorer l'insurrection des esclaves du Prêcheur et de Saint-Pierre qui a provoqué la signature de l'arrêté du gouverneur.

Autres dates : le 27 avril et le 23 mai.



## 5 - Que peux-tu conclure sur les dates officielles ?

Les dates officielles résultent des choix faits par les hommes politiques en fonction du contexte contemporain.

### III • 1848 -1948 -1998 : D'UNE COMMEMORATION A L'AUTRE

Document 1 : Extrait d'A. Césaire, Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage, Paris, 1948.

" Que l'on se représente Auschwitz et Dachau, Ravensbrück et Mathausen, mais le tout à l'échelle immense - celle des siècles, celle des continents - l'Amérique transformée en univers concentrationnaire, la tenue rayée imposée à toute une race, la parole donnée souverainement aux Kapos et à la Schlague, une plainte lugubre sillonnant l'Atlantique, des tas de cadavres à chaque halte dans le désert ou la forêt, et les petits bourgeois d'Espagne, d'Angleterre, de France, de Hollande, innocents Himlers du système, amassant de tout cela le hideux magot, le capital criminel qui fera d'eux des chefs d'industrie. Qu'on imagine tout cela et tous les crachats de l'histoire et toutes les humiliations et tous les sadismes et qu'on les additionne et qu'on les multiplie et on comprendra que l'Allemagne nazie n'a fait qu'appliquer à la petite Europe ce que l'Europe occidentale a appliqué pendant des siècles aux races qui eurent l'audace ou la maladresse de se trouver sur son chemin.

L'admirable est que le nègre ait tenu.

Beaucoup mouraient. Les autres tenaient.

Comment ?

Par la bonté qui fait que toujours l'un fortifia l'autre.

Par la bonté nègre qui toujours leur présenta, à portée de main, la liberté.

Par l'amour de la vie, et l'humour nègre qui les rendit supérieurs à leur condition et toujours juges de leurs maîtres ".

1 - Recherche la signification des mots soulignés. A quoi Césaire compare-t-il la traite et la plantation ? Dans quel contexte sommes-nous en 1948 ?

Kapos : ce sont des gardes. Il s'agit du grade le moins élevé dans la hiérarchie des camps de concentration. Souvent un prisonnier de droit commun suffisamment féroce envers les détenus dont il était responsable.

Schlague : fouet

Himler : un des proches d'Hitler, délégué à la propagande.

Allemagne nazie : Allemagne dirigée par Hitler de 1933 à 1945 : régime totalitaire, raciste et policier.

Camp de concentration : camp à régime très sévère dans lequel on enfermait les opposants, les résistants et tous ceux qui n'étaient pas conformes au régime. La mortalité y était très élevée.

Camp d'extermination : camp où fut pratiquée la mise à mort systématique de juifs, le plus souvent dans les chambres à gaz.

Les mots soulignés correspondent aux camps de concentration et camps de la mort construits par les nazis pendant la deuxième guerre mondiale.

Césaire compare la traite et la plantation au génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

En 1948, en Allemagne, a lieu le tribunal de Nuremberg pour juger les responsables des crimes de guerre nazis.



## 2 - Sur quoi fonde-t-il la résistance et la survie des esclaves ?

- La bonté
- L'amour de la vie
- L'humour nègre

**Document 2** : Interview de Patrick Chamoiseau dans France Antilles, Hors-série, "L'abolition de l'esclavage" juin 1998, p.69.

(...) nous sillonnerons le monde pour porter une déclaration qui tend à la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. (...) On s'est dit qu'on pourrait organiser une cérémonie avec toutes les communautés martiniquaises sur un lieu symbolique, un endroit où les esclaves étaient débarqués par exemple ".

### 1 - Qui est Patrick Chamoiseau ?

C'est un écrivain martiniquais. Il a obtenu le prix Goncourt en 1999.

### 2 - Recherche la signification précise de crime contre l'humanité. De quand date cette expression ?

C'est une notion définie par le tribunal de Nuremberg (nov. 45 - oct.46) persécution de personnes en fonction de leur origine ethnique et non à leurs actes. Ce crime est imprescriptible : les responsables peuvent être poursuivis par la justice tant qu'ils sont en vie.

### 3 - Cette revendication a-t-elle été suivie d'effets ?

L'Assemblée nationale française a adopté la proposition de loi du député de la Guyane, Madame Taubira Delanon visant à classer la traite atlantique comme crime contre l'humanité.

### 4 - Quel est, selon P. Chamoiseau, le sens de cette commémoration ?

Rassembler toutes les communautés ethniques de la Martinique, panser les blessures et fonder une identité commune autour d'un lieu.



**Document 3** : Manifeste pour l'avenir, les élèves d'une classe du Lycée de Bellevue, France Antilles, Hors série, juin 1998, p.71.

" Faire de notre passé une exception de l'histoire, grossir le trait exagérément notamment en matière de chiffres, nier le passé esclavagiste d'autres sociétés comme celui des Etats africains côtiers relève plutôt d'une posture qui n'a rien à voir avec une recherche de la vérité historique. Les jeunes ressentent bien qu'une réécriture de l'histoire à des fins non scientifiques ne peut constituer qu'un fardeau écrasant, décourageant, démoralisant, voire paralysant.

Nul n'est besoin de forcer le trait pour nous convaincre que l'esclavage et la déportation de millions d'hommes est un crime haïssable, un crime contre l'Humanité toute entière, contre lequel nous devons avoir une conscience aiguë ".

1 - Quelle est la position de ces jeunes étudiants ?

Rechercher la vérité historique, avoir une conscience aiguë du passé.

2 - Avec quoi doit rimer commémoration selon eux ?

Avec recherche historique, vérité historique.

3 - Y-a-t-il un lien entre les trois textes (doc. 1, 2 et 3) ?

Oui. La dénonciation de l'esclavage, la reconstruction d'une société autour d'une identité et d'une histoire commune.

4 - Fais une recherche sur les différents événements qui ont jalonné l'année de commémoration. Choisis-en un et présente-le à tes camarades.

## A RETENIR

La commémoration de l'abolition de l'esclavage à la Martinique date de 1982.  
Le 22 mai a été choisi pour mettre en valeur la lutte des esclaves pour la liberté.



## LEÇON 10

# TRAVAIL DE SYNTHÈSE : ÉTUDE D'UN TABLEAU "L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE EN 1848"

Document 1 : " L'abolition de l'esclavage en 1848 ", F-A. Biard, Musée du Château de Versailles



1- Que représente cette scène ?

La proclamation de l'abolition de l'esclavage en 1848 vue par un artiste métropolitain.

2 - Repère les principaux personnages :

à gauche :

- un groupe d'hommes habillés en blanc : que montrent-ils ?

Le commissaire de la République qui a proclamé l'abolition de l'esclavage.

- un homme qui lève son chapeau en direction d'un drapeau : de quel drapeau s'agit-il ?  
Que porte-t-il à la ceinture ?

- Le drapeau tricolore de la République.
- Une écharpe tricolore.

à droite :

- une femme noire : quelle est son attitude ?

Elle est à genoux et implore la jeune femme blanche. Un sentiment de compassion envahit cette partie du tableau.

- que font les deux femmes blanches ?

Elles l'aident à se relever.



**au centre :**

- plusieurs personnages noirs à demi-vêtus : quelle est leur position ?
- un couple : que font-ils ? Que tiennent-ils à la main ? Que symbolisent-ils ?

Les personnages lèvent les bras et le visage vers la République abolitionniste.  
Le couple s'embrasse et tient les chaînes brisées qui symbolisent l'abolition de l'esclavage.

**3 - La symbolique de ce tableau :**

Quelle est la devise symbolisée par le drapeau tricolore ?

Liberté - Egalité - Fraternité.

Trace les lignes de partage du tableau ; suis la diagonale du drapeau et celle des bras de l'esclave ; elles se rejoignent en bas du tableau sur le chapeau.

Trois espaces sont ainsi délimités : peux-tu les mettre en relation avec les trois principes de la devise républicaine ? L'espace central est tourné vers l'infini et le soleil levant : pourquoi ?

A gauche : l'égalité = la République abolitionniste, le drapeau.

Au centre : la liberté = les esclaves et les chaînes brisées.

A droite : la fraternité = le mélange de races.

Les hommes tournent le dos à l'Ancien régime, symbole des ténébres et de l'esclavage et regardent vers le soleil levant c'est-à-dire la lumière, le nouveau système. La République est illuminée par le soleil.

**4 - Quelle est la conception de l'abolition exprimée en 1848 ? Comment la liberté est-elle parvenue aux colonies ? Peux-tu après cette étude nuancer et compléter cette conception ?**

La conception exprimée ici est celle de la République généreuse qui a octroyé la liberté aux colonies.

Elle montre les esclaves heureux et reconnaissants qui se tournent vers un nouvel avenir : celui de la citoyenneté, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

En fait, l'abolition de l'esclavage est le résultat de multiples causes liées les unes aux autres :

- l'évolution économique mondiale et l'émergence du sucre de betterave
- l'influence des idées politiques issues de la Révolution française.
- l'influence de la Révolution haïtienne et de ses conséquences.
- les luttes des abolitionnistes et des révoltes d'esclaves.
- l'abolition de l'esclavage dans les îles anglaises en 1834.
- la révolution parisienne, la chute de la monarchie et la mise en place de la République en 1848.



**AU TERME DE TES RECHERCHES, QU'AS-TU RETENU DE LA PÉRIODE  
ESCLAVAGISTE ?**

METS UNE CROIX DANS LA CASE OU LES CASES QUI TE SEMBLENT CONVENIR

**1 Comment s'appelait le commerce des esclaves ?**

- Travail au noir
- Circuit international
- La traite des Noirs

**2 Qu'évoque pour toi le nom de Gorée ?**

- Une île près du Sénégal
- Le fond de la baie du Lamentin
- Le plus haut sommet de Sainte-Lucie

**3 L'habitation sucrière est composée :**

- De champs de cannes à sucre
- Des lieux d'habitation des esclaves et du maître
- Des bâtiments d'exploitation

**4 Qu'appelait-on un nègre à talents ?**

- Un esclave spécialisé (charpentier, tonnelier)
- Un esclave domestique
- Un nègre de jardin

**5 Les esclaves se révoltaient :**

- A cause des mauvais traitements
- Parce qu'ils voulaient être libres
- Parce qu'ils voulaient retourner dans leur pays

**6 Le Code Noir était :**

- Un serment entre esclaves
- Le premier code de la route à la Martinique
- Un ensemble de lois sur l'esclavage

**7 Delgrès est un Martiniquais qui s'est révolté contre les Français en  
Guadeloupe. Pourquoi ?**

- Il luttait pour empêcher le retour de l'esclavage
- Il voulait devenir le chef de la Guadeloupe
- Il voulait chasser les Français

**8 En 1804, une colonie française devient la première République noire :**

- La Martinique
- Sainte-Lucie
- Saint-Domingue devenue Haïti

**9 1848 est une année importante parce que :**

- La Martinique devient un département
- Les esclaves deviennent libres et citoyens
- Les premiers Indiens arrivent à la Martinique

**10 Après l'abolition de l'esclavage, les nouveaux libres :**

- Obtiennent des terres et s'établissent à leur compte
- La plupart continue à travailler sur les terres des colons
- Ils retournent en Afrique



## MARTINIQUE (XVIIe-XVIIIe siècles)

- 1502 : Christophe Colomb arrive en Martinique.
- 1635 : Richelieu fonde la Compagnie des îles d'Amérique ; d'Esambuc prend possession officiellement de la Martinique.
- 1642 : Louis XIII autorise officiellement la traite des nègres et l'esclavage.
- 1669 : Fondation du Fort-Royal à la Martinique.
- 1672 -1678 : Echec de Ruyter devant la Martinique pendant la guerre de Hollande.
- 1674 : Suppression de la Compagnie des Indes et rattachement des Antilles au domaine royal.
- 1684 : Interdiction de raffiner le sucre aux Antilles.
- 1685 : Promulgation du Code noir.
- 1717 : Insurrection des Blancs de la Martinique contre le système de l'Exclusif (Insurrection dite du Gaoulé).
- 1756 -1763 : Guerre de Sept Ans : la Martinique est occupée par les Anglais.
- 1767 : Code de la Martinique édité par Petit de Viéville.
- 1784 : Saint-Pierre de la Martinique constitué en port franc par un arrêt du 30 août.
- 1788 : Création de la Société des Amis des Noirs.
- 1789 : Arrivée de la nouvelle de la Déclaration des Droits de l'Homme et pétition des esclaves en faveur de l'abolition de l'esclavage.

## MARTINIQUE (1789 -1871)

- 1791-1792 : Lutte entre les révolutionnaires et les contre-révolutionnaires ; la Législative accorde l'égalité des droits aux gens de couleur libres.
- 1791 : Les esclaves du Nord de Saint-Domingue se soulèvent.
- Août 1793 : abolition de l'esclavage à Saint-Domingue.
- 1794 : La Convention abolit l'esclavage dans les colonies françaises mais la Martinique est occupée par les Anglais qui maintiennent le système esclavagiste.
- 1794 -1802 : Occupation de la Martinique par les Anglais.
- 1802 : Traité d'Amiens : la Martinique redevient française ; l'esclavage est rétabli dans les colonies ; les libres de couleur n'ont plus de droits politiques.
- 1809 : la Martinique est à nouveau occupée par les Anglais jusqu'en 1814.
- 1811 : Insurrection d'esclaves.
- 1815 -1816 : Nouvelle occupation anglaise.
- 1815 : Abolition de la traite au Congrès de Vienne à l'initiative des Anglais.
- 1818 -1819 : série de lois qui assurent l'application de l'abolition de la traite.
- 1822 : Révolte d'esclaves au Carbet. La traite clandestine se poursuit.
- 1823 -1824 : Affaire Bisette. Combat des hommes de couleur libres pour l'abolition de l'esclavage et procès de Bisette, Volny et Fabien. Ils sont condamnés aux travaux forcés et à la marque GAL. De nombreux hommes de couleur libres sont déportés.
- 1827 : Jugement en appel de Bisette, Volny et Fabien. Accusation levée mais interdiction de revenir en Martinique ; de plus en plus de mesures contre les esclaves qui s'évadent.
- 1828 : Egalité civile et pénale de tous les hommes libres.
- 1831 : Droits civils pour les libres de couleur, donc accès à la milice.



# CHRONOLOGIE

**1831-1832** : Loi améliorant la situation des esclaves avec interdiction des peines de mutilation et suppression de la taxe d'affranchissement.

**1833** : Egalité politique pour les libres de couleur qui deviennent électeurs et éligibles.

**1836** : Affranchissement de tout esclave arrivant sur le sol métropolitain.

**1839** : Définition de l'affranchissement de droit.

**1840** : Ordonnance sur l'instruction religieuse et primaire des esclaves, sur le patronage des esclaves. Obligation de contrôler la situation des esclaves sur les habitations par l'Etat.

**1842** : Victor Schoelcher revendique l'abolition immédiate de l'esclavage.

**1844** : Rapport de Broglie sur l'esclavage : pour la suppression progressive par l'affranchissement des enfants à naître.

**1845** : Loi Mackau portant une amélioration substantielle de la condition des esclaves.

**1846 -1847** : Affranchissement des esclaves des habitations domaniales et nombreuses ordonnances améliorant la vie des esclaves (transport d'esclaves hors de la colonie, instruction religieuse et élémentaire, régime disciplinaire, nourriture, établissement de salles de police et de caisse de médicaments, etc ... )

**1847** : Abolition du fouet pour les hommes.

**1848** : Décret du 4 mars de la II<sup>e</sup> République annonçant la création de la commission chargée de préparer le décret d'abolition de l'esclavage. V. Schoelcher nommé secrétaire d'Etat des colonies et de l'abolition de l'esclavage.

**27 avril** : Décret d'abolition de l'esclavage.

**Avril - Mai** : attente fébrile du fameux décret dans la colonie. Tension très vive entre les conservateurs, les abolitionnistes et les esclaves. Nombreuses pétitions.

**22 mai** : Insurrection d'esclaves à Saint-Pierre. Le gouverneur Rostoland abolit l'esclavage le lendemain avant l'arrivée du décret dans la colonie.

**3 juin** : Arrivée du décret et du commissaire de la République F-A. Perrinon, homme de couleur.

**Juin - Juillet** : Campagne électorale et élection de l'Assemblée Constituante au suffrage universel masculin.

**1848 -1849** : Réorganisation de la colonie.

Loi d'indemnité : 1/8<sup>e</sup> versé sous-forme d'actions pour la création des Banques coloniales.

**1854 -1885** : Immigration indienne, chinoise, africaine.

**1855** : Règlementation du travail.

**1870** : Insurrection du sud à la Martinique.

**1871** : Le Conseil général vote le principe de l'école primaire gratuite.



## SOURCES IMPRIMEES

ADELAIDE-MERLANDE (J.) - Documents d'histoire antillaise et guyanaise - Éd. Finet - Paris - 1979

DESSALLES (RFR.) - Les Annales du Conseil Souverain de la Martinique - Bergerac - 1786 - réédition l'Harmattan - Paris 1995 - 2 tomes en 2 volumes. Annotations de Bernard VONGLIS.

DESSALLES (P) - La vie d'un colon à la Martinique au XIXe siècle - Éditeur Henri de Frémont - Paris - 1986 - 4 tomes.

LABAT (R.P) - Nouveau voyage aux isles de l'Amérique - réédition Courtinard à Saint-Joseph (Martinique) 1979 - Fac similé de l'édition de 1762 - 4 tomes.

SCHOELCHER (V.) - Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage. Reproduction de l'édition de 1842. Coédition des sociétés d'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique - Basse-Terre et Fort-de-France - 1976.

SCHOELCHER (V.) - Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années - Réédition Emile Désormeaux - Fort-de-France - Paris 1973.

SCHOELCHER (V.) - La vérité aux ouvriers et cultivateurs de la Martinique - Pagnerre - Paris - 1849 - 2 tomes - réédition - Éd. du Ponant - Paris 1985.

SCHOELCHER (V.) - Lettre (Explications à propos d'un libellé de M. Bissette) - 1850.

SCHOELCHER (V.) - Protestations des citoyens français nègres et mulâtres contre des accusations calomnieuses - Éd. De Soye - Paris - 1851.

SCHOELCHER (V.) - Esclavage et colonisation - Éd. PUF - Paris 1948

## HISTOIRE DE LA COLONISATION :

BOUCHE (D.) - Histoire de la colonisation française, Fayard, Paris, 1991.

THOBIE (J.), MEYNIER (G.), COQUERY-VIDROVITCH (C.), AGERON (C.) ET (R.) Histoire de la France coloniale, A. Colin, Paris, 1990.

## HISTOIRE DES ANTILLES :

ACHEEN (R.) - L'esclavage dans les colonies françaises d'Amérique, Dossier Pédagogique Audio-Visuel, Sermap/Hatier, Paris, 1984, 2 vol. 1 : La Traite des Noirs et l'Esclavage, 2 : Déclin et effondrement du système esclavagiste.

ADELAIDE-MERLANDE (J.) - Histoire générale des Antilles et des Guyanes : des Précolombiens à nos jours, L'Harmattan/Ed. Caribéennes, 1994.

France-Antilles, Supplément à l'édition du 20 mai 1998 coordonné par Pascal MARGUERITTE - 1998

CHAULEAU (L.) - Histoire Antillaise: la Martinique et la Guadeloupe du XVIe à la fin du XIXe siècle éléments d'histoire antillaise - Ed. Désormeaux - Paris - 1973.

CHAULEAU (L.) - La vie quotidienne aux Antilles françaises au temps de Victor Schoelcher - XIXe siècle - Ed. Hachette Littérature - Paris 1979.

CHAULEAU (L.) - Dans les îles du vent La Martinique - Ed. L'Harmattan - Paris - 1993.

COTTIAS (M.) - Mortalité et créolisation sur les habitations martiniquaises du XVIIIe au XIXe siècle in Population - Paris - 1989.

COTTIAS (M.) - Le métissage dans les anciennes colonies françaises Antilles, Caraïbes et Réunion in Population - Paris - 1985.



# BIBLIOGRAPHIE

- ELISABETH (L.) - L'abolition de l'esclavage à la Martinique - Société d'histoire de la Martinique - Fort-de-France - 1983 - N° 5.
- HAYOT (E.) - Les gens de couleur libres du Fort Royal - Société française d'histoire d'outre-mer - Paris - 1971.
- Historial Antillais - ss. dir. de Roland SUVELOR, 6 vol. Ed. Dajani, Pointe-à-Pitre, 1981.
- HONOUR (H.) - L'image du noir dans l'art occidental - U.R.F - Paris 1989 - 2 tomes.
- L'abolition de l'esclavage en Martinique, Textes réunis et commentés par G. LETI, CRDP des Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, mai 1998.
- Les Abolitions de l'esclavage, de L.F Sonthonax à V Schoelcher, 1793-1794-1848, Actes du colloque international tenu à l'Université de Paris VIII les 3, 4 et 5 février 1994, Textes réunis par Marcel DORIGNY, Presses Universitaires de Vincennes et Ed. UNESCO, 1995.
- de LEPINE (E.) - Questions à l'Histoire antillaise, Coll. Thèses et textes, Désormeaux, Fort-de-France, 1978.
- LETI (G.) - Santé et société esclavagiste à la Martinique, (1802-1848), L'Harmattan, 1998.
- MEYER (J.) - Esclaves et Négriers, coll. Découvertes Gallimard, Histoire, 1986.
- NICOLAS (A.) - Histoire de la Martinique, 3 tomes, l'Harmattan, 1997
- PAGO (G.) - Les Femmes et la liquidation du système esclavagiste à la Martinique, (1848-1852), Ed. Ibis Rouge, 1998.
- PAME (S.) - Cyrille Bisette (1795-1858), Thèse de troisième cycle, Paris I-1978. Edité chez Désormeaux, Fort-de-France, 1999
- PLUCHON (P) (sous la direction), Histoire des Antilles et de la Guyane, Toulouse, Privat, 1982.
- SCHMIDT (N.) - Victor Schoelcher Fayard, 1994.
- SCHMIDT (N.) - L'engrenage de la liberté aux Caraïbes au XIXe siècle, Publications de l'Université de Provence, 1995.
- TD.C. N° 350, du 30/05/84 : L'esclavage.
- TD.C. N° 663, du 1er au 15 novembre 1993 : Les abolitions de l'esclavage, la longue marche.
- THESEE (E.) - Les Ibos de l'Amélie: destinée d'une cargaison de traite clandestine à la Martinique, 1822-1838, Éd. Caribéennes, 1986.
- THESEE (F.) - Le Général Donzelot à la Martinique, Vers la fin de l'Ancien Régime colonial (1818-1826), Ed. Karthala, Paris, 1997.



MISE EN PAGE & IMPRESSION

PRESS' PAPIER : 60 40 70

CRÉDIT PHOTOS

Jean POPINCOURT





CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA MARTINIQUE

HÔTEL DE RÉGION - PLATEAU ROY CLUNY  
RUE GASTON DEFFERRE  
97200 FORT-DE-FRANCE

TÉLÉPHONE : 05 96 59 63 00 • TÉLÉCOPIE : 05 96 59 63 21  
ISBN N° : 2-9510015-1-7 • MAI 2000